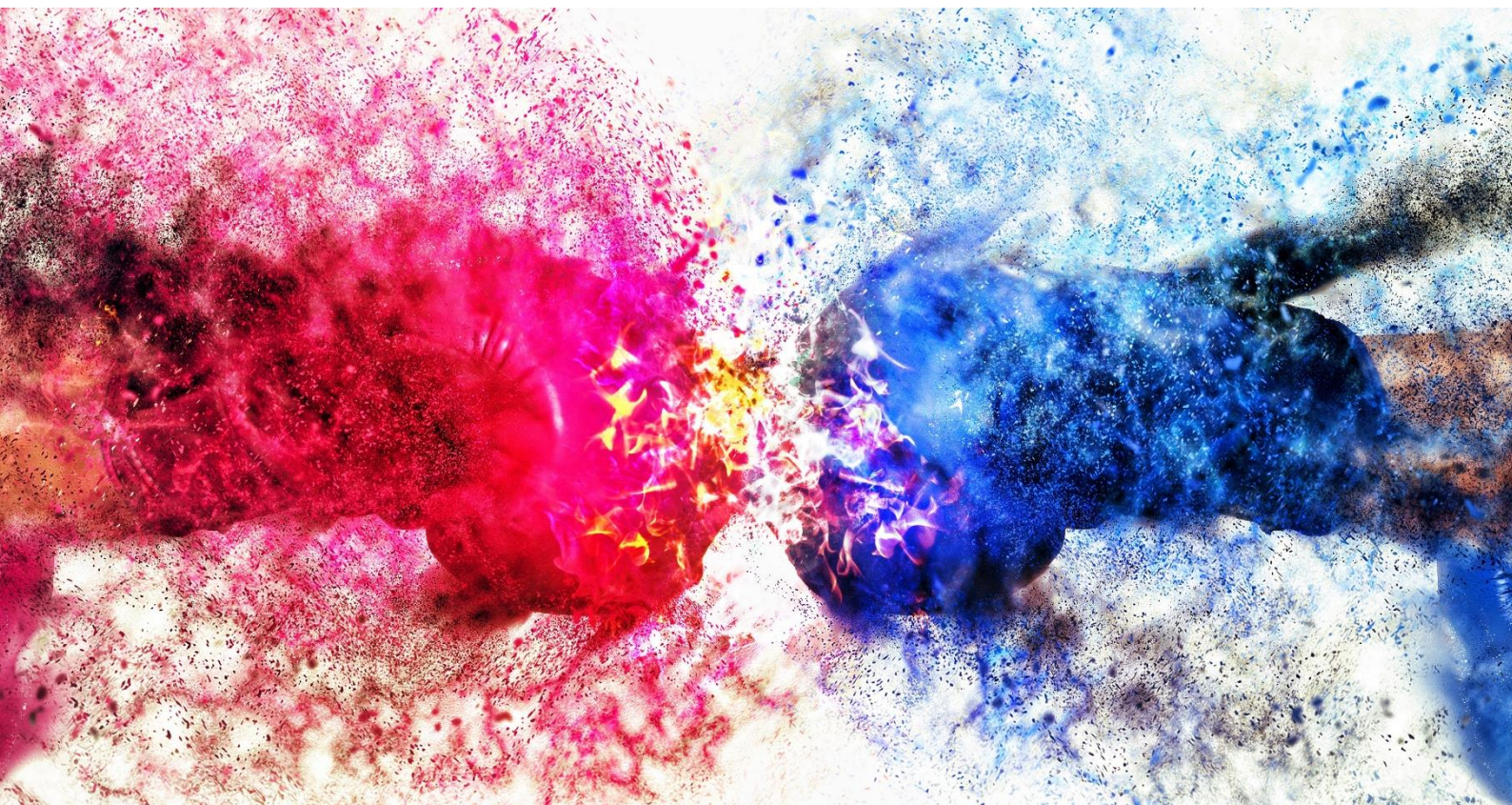




MISSION  
MÉTROPOLITAINE  
DE PRÉVENTION  
DES CONDUITES  
À RISQUES



## Dossier Ressource « Rixes entre jeunes »



# Introduction

La Mission Métropolitaine de prévention des conduites à risques vous propose un dossier ressource qui capitalise la production de groupes de travail et de conférences sur la thématique des « rixes entre jeunes ».

Dès 2018, la MMPCR a été interpellée par des acteurs institutionnels et de terrain (Paris et Seine-Saint-Denis) au sujet de l'amplification de faits de violence entre groupes de jeunes, dénommé « les rixes entre jeunes ».

Elle a donc décidé de se pencher sur ce phénomène que l'on peut considérer comme une conduite à risques. Les conduites à risques renvoient à des pratiques excessives et/ou répétitives conduisant des personnes à se mettre en danger, sur les plans physique, psychologique ou social.

Ces jeunes se mettent en danger dans des violences de rue avec d'autres jeunes qui peuvent conduire à des drames.

Ces phénomènes quand ils sont ancrés, viennent modifier leur appréhension de l'espace public et parfois aussi les lieux fréquentés par d'autres jeunes : établissements scolaires, clubs sportifs... Ils peuvent aussi impacter la relation familiale et la réussite scolaire.

Les travaux sur cette thématique vont se poursuivre :

La Mission a engagé en 2020 avec le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) un projet de mise en œuvre d'une stratégie territoriale et partenariale de prévention des rixes en Seine-Saint-Denis

La Mission reste inscrite dans la stratégie parisienne de prévention des rixes entre jeunes lancée en 2018, qui démarre son acte II en 2021.

Ce dossier ressource met en partage un certain nombre de travaux produits au sein de la MMPCR, en partenariat avec des acteurs du territoire et des chercheurs à ce sujet :

- le point d'étape des réflexions d'un groupe de travail d'analyse des pratiques préventives de ces violences entre jeunes, démarré en 2019 avec 16 professionnels des deux territoires, complété par la production d'un groupe relais de 30 professionnels sur le format d'un world Café. Nous qualifions cette production de « point d'étape » car le travail a été interrompu au printemps 2020 par la crise sanitaire.
- la présentation de l'analyse développée dans le mémoire de Master 2 Peace Studies de Sébastien Daubes. Au cours des 6 mois de stage à la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques dans le cadre de ce master, il a réalisé un diagnostic des rixes sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Son travail traite pour partie de la question d'un projet de prévention des rixes et son intervention au sujet de : « Les rixes : une question sociétale ? ».
- la synthèse du déjeuner débat du 14 mai 2019 avec Gilbert Berlioz, consultant spécialisé dans les politiques jeunessees « *les rixes dans nos territoires, un phénomène en mutation ?* »

# Sommaire

- Point d'étape des réflexions 2019/2020 sur la prévention des rixes proposé par la MMPCR p.3
- Les rixes : une question sociétale ? par Sébastien Daubes p.31
- « Les rixes sur nos territoires : un phénomène en mutation ? » avec Gilbert Berlioz p.43  
(synthèse du déjeuner-débat du 14 mai 2019)
- Ressources en ligne p.50

A large red triangle pointing to the left, occupying the right half of the page. The text is centered within this triangle.

# Point d'étape des réflexions 2019/2020 sur la prévention des rixes

proposé par la MMPCR



# Préambule

Les territoires parisiens et séquanodionysiens sont régulièrement et lourdement concernés par le phénomène des rixes. Ainsi, en deux ans (de 2016 à 2018), 200 affrontements ont eu lieu à Paris qui ont causé 8 décès, ce qui a conduit la Ville de Paris à mettre en place les conditions d'élaboration d'une stratégie coordonnée de prévention de ces violences. Concernant le département de la Seine-Saint-Denis, une revue de presse, réalisée par un étudiant masterant en *Peace Studies* à l'université de Paris Dauphine, dans le cadre de son stage au sein de la MMPCR, a permis de dégager quelques tendances. En effet, entre janvier 2017 et avril 2019, 66 faits de violences de jeunes en groupes ont été traités par la presse, leur fréquence et leur intensité étant variables selon les périodes, et pouvant connaître des pics. En septembre 2018, notamment, il y a eu 10 affrontements recensés par la presse sur l'ensemble du département, causant un mort (un autre décès a lieu un an plus tard, en 2019, sur le même territoire), mais aussi de nombreux blessés. Cette revue de presse montre également que les faits de violences exercées en groupe qui retiennent l'attention des journalistes, se concentrent en grande majorité (85 %) sur les territoires des établissements publics territoriaux de Plaine Commune et d'Est Ensemble<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les établissements publics territoriaux (EPT) ont été créés au 1<sup>er</sup> janvier 2016, et sont soumis largement aux dispositions applicables aux syndicats de commune. D'un seul tenant et sans enclave, comptant au moins 300 000 habitants, ils regroupent l'ensemble des communes membres de la Métropole du Grand Paris, à l'exception de Paris (assimilée à un territoire). Les EPT exercent 10 compétences, transférées progressivement entre 2016 et 2018 : sept compétences obligatoires propres dès le 1<sup>er</sup>

C'est donc l'impact du phénomène qui a conduit la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques à faire de la prévention des rixes un de ces axes de travail prioritaires.

Un déjeuner débat a été organisé le 14 mai 2019 avec Gilbert Berlioz, consultant spécialisé dans les politiques jeunesse qui a accompagné l'élaboration de la stratégie parisienne de prévention des rixes en 2018/2019 (voir la synthèse en 3<sup>ème</sup> partie de ce document).

La MMPCR a également mis en place, dans le cadre de ces actions mutualisées, un groupe de travail d'analyse des pratiques préventives de ces violences entre jeunes. Ce groupe de travail a été constitué à l'été 2019 et a réuni 16 professionnel.les intervenant sur des territoires focus parisiens (8) et séquanodionysiens (8). Il était composé de deux habitant.es, de deux principaux de collège, d'un délégué à la cohésion police population, d'une coordinatrice CLSPD-R, de trois éducateurs/trices PJJ, d'un responsable de structure jeunesse, de quatre éducateurs/trices de la prévention spécialisée, d'un chef de service d'une association de prévention spécialisée et d'une directrice d'une association de prévention spécialisée.

Quatre séances de travail de trois heures ont pu avoir lieu les 16 octobre 2019, 18 novembre 2019, 16 janvier 2020 et 24 février 2020. Les deux premières ont été animées par Gilbert Berlioz, les deux suivantes par

janvier 2016 (assainissement et eau, gestion des déchets ménagers et assimilés, équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial, politique de la ville, action sociale d'intérêt territorial, plan local d'urbanisme intercommunal, plan climat air énergie) et trois compétences partagées avec la Métropole du Grand Paris (aménagement, développement économique, habitat).

Catherine Jouaux et Hélène Tanné, Cheffes de projets à la MMPCR.


Après une première séance inaugurale où les participant.es ont pu partager leurs analyses et leurs éléments de compréhension du phénomène, le groupe a travaillé sur deux situations présentées par un des participant.es (voir annexes 2 et 3). Cette modalité de travail a permis aux professionnel.les de passer d'une posture de compréhension et d'analyse du phénomène à une démarche prospective sur les modalités de travail adaptées en prévention des rixes.

Nous tenons à remercier Jean-Claude Caron, Hervé Delepine, Boubacar Diaby, Catherine Donohue-Weil, Mamadou Doucara, Ourous Falle, Florence Fleury, Vanessa Gal, Marc Gourden, Yazid Hamouma, Bintou Karamoko, Thomas Heuzé, Laetitia Nonone, Guilhem Saisset, Gwenaëlle Selzka et Fayçal Tebib pour leur participation à ce groupe de travail. Les productions de ces quatre séances de travail ont été étayées par les réflexions d'un groupe de 30 professionnel.les relais de Paris et de la Seine-Saint-Denis (voir liste des participant.es en annexe 3). Ces professionnel.les occupent des fonctions de coordination ou de responsabilité d'équipe, à Paris ou en Seine-Saint-Denis, et ont pour beaucoup, contribué à la constitution du groupe de travail. La mise en place de ce groupe relais visait donc d'une part à maintenir le lien ces acteurs/trices, et d'autre part à les associer à la réflexion engagée par le groupe de travail.

L'équipe de la MMPCR a donc organisé et animé le 9 mars 2020 un *world café* qui a permis aux participant.es, après une présentation des avancées du groupe de travail, d'apporter leur contribution à la mutualisation des analyses et expérimentations relatives à la prévention des rixes.

Suite à la mise en suspend des travaux du groupe de travail, il a été proposé aux participant.es un échange individuel avec les cheffes de projet de la MMPCR en vue d'un retour d'expérience.

Nous avons pu ainsi nous entretenir avec une éducatrice de la PJJ, un éducateur et une éducatrice de la prévention spécialisée et une chargée de mission CLSPD-R (entretiens qui ont eu lieu en juillet, septembre et octobre 2020). Il en est ressorti que l'expérience du groupe de travail, qui a permis de confronter les points de vue d'intervenant.es dont les métiers, les missions et les postures sont diverses, était enrichissante et permettait de prendre du recul sur le contexte professionnel et les situations auxquelles chacun.es avaient à faire face. Le travail en petit groupe sur des situations a également été apprécié. Enfin, les professionnel.les avec lesquel.les nous avons pu nous entretenir ont souligné la nécessité d'un accompagnement local des acteurs et actrices concerné.es par la prévention des rixes.



**Il ressort de ces différents temps de travail et d'échanges un certain nombre d'axes de travail qu'il sera nécessaire d'approfondir et que nous souhaitons présenter ici :**

- ✓ **la question des identités et appartenances aux territoires.**
- ✓ **l'implication des familles et des habitant.es dans les démarches de prévention.**
- ✓ **l'implication des jeunes dans le travail de prévention (travailler avec l'ensemble des jeunes des territoires concernés, pertinence de la prévention par les pairs).**
- ✓ **la question du genre et du virilisme.**
- ✓ **la veille et le repérage des signaux faibles annonciateurs d'épisodes de violence**
- ✓ **la prévention de la réitération et de la récurrence.**



# 1 La déconstruction des logiques d'appartenance : appartenance au territoire, appartenance au groupe.

## *Éléments de compréhension de ces logiques d'appartenance*

Un certain nombre d'exemples du poids des logiques d'appartenance émergent lors des séances de travail :

- ✓ des lycéens empêchés de fréquenter le lycée professionnel où ils ont été admis à s'inscrire.
- ✓ des jeunes qui se déplacent pour attaquer, au sein d'un lycée professionnel, un élève originaire d'une ville perçue comme territoire rival.
- ✓ des jeunes qui ne peuvent venir seuls à la Mission Locale, parce qu'ils « ne sont pas du quartier » où elle est située.
- ✓ suite à la mort de deux enfants d'une même fratrie, il a pu être conseillé à la famille de déménager.

*« Les rivalités entre territoires qui s'expriment lors des rixes se jouent souvent sur fond d'oppositions anciennes, entre communes, ou entre quartiers. »*

Les rivalités entre territoires qui s'expriment lors des rixes se jouent souvent sur fond d'oppositions anciennes, entre communes, ou entre quartiers comme si les événements s'inscrivaient dans un continuum

socio-historique suffisamment stable pour expliquer l'actualité des violences inter territoires.

« Si ce n'est pas un jeune, alors ce sera un autre » : lors des épisodes de violences, il semble alors que les individus ne soient plus visés en tant que tels mais en raison de leur appartenance à un territoire, ou à un groupe.

Deux logiques d'appartenance sont manifestement à l'œuvre lors des rixes : alors que le territoire apparaît comme un marqueur identitaire fort, le sentiment d'appartenance au groupe de pairs est lui aussi particulièrement marqué. Et l'on peut faire l'hypothèse suivante d'un double phénomène d'appartenance accentué par deux facteurs. D'une part, l'adolescence est un moment où l'individu a « besoin de s'affirmer en s'opposant » et de se dégager des identités familiales en cherchant d'autres modèles et d'autres systèmes d'appartenance, plus horizontaux. Et d'autre part la désaffiliation sociale et culturelle des familles renforce le besoin des jeunes de s'inscrire dans des collectifs porteurs de sens pour eux, l'affirmation de l'appartenance au territoire venant ainsi s'inscrire en réponse à la recherche d'une identité structurante.

Il faut également prendre en compte le contexte sociétal dans lequel nous sommes, où les différentes formes d'exposition à la violence, notamment sur les réseaux sociaux, renforcent les logiques d'opposition, en même temps que le besoin de se sentir en sécurité. Se sentir appartenir est un besoin, et lorsque l'extérieur et l'inconnu sont perçus comme menaçant, on se rassure au sein de son groupe de pairs, de son quartier, au contact de ce qu'on a l'impression de maîtriser.

## *Difficultés identifiées et points de méthode*

Les appartenances vécues par les jeunes sont d'abord multiples, et ensuite mouvantes. Ainsi les jeunes peuvent se sentir

appartenir en même temps ou successivement à un établissement scolaire, à un quartier ou à une ville, à une famille, à un groupe d'amis, à un ou des groupes sur les réseaux sociaux. Et il faut tenir compte du fait que les affirmations d'appartenance peuvent parfois aussi être opportunistes. Il est donc important de ne pas enfermer les jeunes dans la ou les identités qu'ils ou elles peuvent revendiquer à un instant t.

On peut en effet se demander si on ne renforce pas les logiques d'appartenance en en parlant. Ainsi faut-il valoriser l'identité du quartier, ce qui peut renforcer le sentiment d'appartenance au quartier ou au contraire, travailler à déconstruire cette logique d'appartenance au quartier, pour construire des liens d'appartenance à une échelle plus grande ? Mais quelle est la bonne échelle ? En effet, lorsque l'on travaille sur l'appartenance à la ville, dans une perspective de dépassement des rivalités inter quartiers, l'intention n'est pas de reconstituer des lignes de fractures avec les villes voisines. Il est donc important de construire des identités plus larges, en travaillant autour de la citoyenneté.

En outre, comment travailler sur l'appartenance au groupe de pairs lorsqu'on constate qu'individuellement, les jeunes sont accessibles à la raison mais cèdent à la pression des pairs ? Une éducatrice PJJ a plusieurs fois accompagné des jeunes pour des activités de jour de l'Unité éducative, notamment des activités articulées autour de clips de rap tels que « À Cause des lunettes Cartier » ou « Le coupable, c'est le poisson rouge », et avec intervention d'un rappeur de la Mafia Trécé. Mais il est ressorti des discours des jeunes l'obligation de se battre pour ne pas « passer pour des bouffons », ou « si je n'écoute pas ma mère, je ne vais pas écouter une autre personne ».

Comment travailler avec le groupe et non pas seulement avec des individus ? Quelle articulation entre l'approche individuelle et l'approche collective ? Ne faut-il pas réfléchir sur l'accompagnement au changement ? Le changement n'est-il plus pertinent à travailler

avec les jeunes en groupe (déconstruction des représentations) ? Comment travailler avec certains la question de la peur des représailles s'ils ne participent pas ? Ou la peur de se retrouver marginalisé, relégué ?

Enfin, les professionnels, et notamment les éducateurs/trices sont parfois pris.es également dans ces logiques d'appartenance au quartier ou au territoire au sein duquel il travaille, soit qu'ils/elles s'y identifient, en miroir de leur public, soit qu'ils/elles soient identifiés.es au quartier, avec dès lors les mêmes freins que ceux vécus par les jeunes en matière de mobilité.

*Comment prendre en compte les spécificités des territoires sans renforcer les logiques d'appartenance territoriale vécue par leurs habitant.es ?*

Plus largement, comment prendre en compte les spécificités des territoires sans renforcer les logiques d'appartenance territoriale vécue par leurs habitant.es ? Quelles sont les conditions requises pour assurer une continuité d'action sur le plan opérationnel dans un contexte de discontinuité opérationnelle et politique ? En effet, d'une commune à l'autre, les orientations politiques peuvent être divergentes et les ressources mobilisables différentes. Comment penser alors la coordination des acteurs et actrices intervenant sur un même territoire, comme par exemple les trois associations de prévention spécialisée mobilisées dans les 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> arrondissements ?

## Leviers pour l'action

### La connaissance de la géographie

Les abords d'un collège ou d'un lycée font partie de lieux qui peuvent devenir le théâtre de rixes entre jeunes. Il est important de bien comprendre l'implantation de ces établissements scolaires par rapport aux frontières territoriales telles qu'elles sont perçues et vécues par les jeunes et par rapport à l'organisation objective du territoire et notamment aux réseaux de transports en commun qui relient un quartier à un autre. Cela peut permettre d'identifier des établissements plus exposés que d'autres, en raison de leur situation géographique, et/ou des flux de circulation à proximité.

*Les établissements scolaires se trouvent donc au cœur de logiques de territoire qui sont plus ou moins clairement identifiées par l'institution.*

Et cela n'est pas sans conséquence pour la gestion et l'accompagnement des élèves exclu.es d'un établissement et rescolarisé.e dans un autre. En effet, si les profils de jeunes engagés dans des rixes sont variés, il existe cependant un lien entre décrochage scolaire, parcours d'exclusion et engagement dans des rixes. Ainsi dans une situation analysée par le groupe de travail, la « victime » présentait un profil de personne vulnérable au sens où, déterritorialisée du fait de sa rescolarisation, elle ne bénéficiait plus des solidarités de groupe antérieures. La situation décrite (voir annexe 1) illustre bien le jeu des logiques de territoire et la façon dont elles impactent et entravent l'action de l'institution scolaire. Et elle incite à penser qu'un travail est nécessaire

pour accompagner certains jeunes en dehors de leurs territoires habituels sans les mettre en danger, ce qui constitue un des enjeux du travail sur la mobilité des jeunes engagés dans des logiques d'affrontements inter territoires.

### Travailler la mobilité

Une première piste de travail est, pour cela, de faire se rencontrer des jeunes de différents établissements scolaires.

Une autre perspective consiste à remettre en cause l'intérêt de la proximité pour ouvrir les jeunes à la mobilité. Il est alors intéressant de « proposer des choses différentes aux jeunes et de ne pas faire ce qu'ils veulent, aller là où ils veulent nous emmener ». Alors « comment arriver à les faire sortir du quartier ? » Et, « quels dispositifs pour accompagner à la sortie du territoire ? Comment est-on source de proposition pour connaître le monde ? Éducateur : créateur d'horizons, c'est notre métier. »

Les séjours représentent en cela une opportunité intéressante : « dans les séjours, ce sont de vraies rencontres. Là où ils sont déstabilisés, ils rencontrent autre chose. »

### Favoriser l'ouverture des adolescent.es en mettant en avant leurs identités multiples

En effet, le groupe et le quartier sont des espaces dont les jeunes peuvent souhaiter s'émanciper car ce sont potentiellement des espaces où ils et elles subissent des pressions, notamment sous forme de phénomène de réputation.

On peut ainsi travailler sur l'identité personnelle et sur l'histoire familiale, ce qui ouvre la possibilité d'appartenances multiples, à une ou plusieurs sociétés. La mise en lumière de l'histoire familiale personnelle est une réponse possible au manque de repères des jeunes quant à leur identité. Connaître cette histoire et la leur faire connaître, en faisant le lien entre la petite et la grande histoire (par exemple histoire de l'esclavage, histoire de la guerre d'Algérie), renforce l'assurance des jeunes.

De la même manière, il y a une façon de prendre en compte l'importance d'appartenir à un territoire sans enfermer ses habitant.es dans une assignation lourde à celui-ci. « *Il faut travailler sur l'histoire du quartier, mais pas celle des embrouilles du quartier* ». Dans cette perspective, on s'attache à mettre en évidence l'identité positive du quartier, et à lever les stigmates. Cela a pu être travaillé notamment à partir de projets photo avec les habitant.es.

### [Le partenariat inter-territoire entre professionnel.les](#)

Les professionnel.les jeunesse qui connaissent bien « leur » territoire et « leur » public constatent parfois la présence exogène de jeunes avec lesquels il n'est pas facile d'entrer en contact, et encore moins en relation. Il pourrait alors être intéressant d'expérimenter un travail de rue commun entre équipes de prévention spécialisée dédiées à des territoires différents afin de mieux identifier les circulations et présences des jeunes sur les territoires, et surtout les motifs de ces circulations, qui sont parfois des signaux faibles de violences inter territoires à venir.

### [La mobilisation des élu.es](#)

Il est important de pouvoir convaincre les élu.es de l'intérêt de travailler, en prévention, sur la question des identités et des sentiments d'appartenance. En effet, pour pouvoir travailler ces logiques, il est nécessaire d'acter leur existence, ce qui peut sembler entrer en contradiction avec les principes républicains d'unité et d'invisibilité dont les élu.es sont les garant.es.

## **Retours d'expérience**

Dans un contexte de rixes entre des jeunes qui se battaient les week-ends, en dehors des temps scolaires et périscolaires, il a été décidé d'organiser une rencontre sportive et citoyenne avec l'association *Prox Raid*

*Aventure* soit une rencontre entre jeunes des Lilas et de Romainville avec le double objectif : favoriser le rapprochement police/ population

et permettre à des jeunes de quartiers différents de s'approprier. Ce fut une belle aventure pour tous les jeunes impliqués mais avec des limites car on n'a pas constaté de réel mélange entre les jeunes.

Il en va de même avec une rencontre de Théâtre Forum organisée auprès des jeunes de 5<sup>ème</sup> des collèges des Lilas, du Pré Saint-Gervais et de Romainville, venus accompagné.es par leurs professeurs Faute de travail en amont, pas de réelle rencontre : « Chacun sa classe, chacun sa place ».

Un projet a vu le jour, porté par un espace « jeunes » et une association de prévention spécialisée, avec des jeunes des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris engagés dans des rixes entre les deux quartiers, qui a failli échouer lorsque les rivalités entre jeunes sont réapparues (voir annexe 1). Il s'est déroulé sur du temps long. Tout d'abord, des caméras ont été confiées à des jeunes des deux quartiers qui sont partie en quête d'explication des rixes qui venaient de se produire, ce qui a permis d'entrer en contact avec les jeunes impliqués dans ces violences. Un premier séjour a été organisé dans le nord de la France pour un travail de création de *punch lines* à visée préventive. Puis un deuxième séjour a été mis en place, au Maroc, qui a dû être interrompu car des violences ont eu lieu entre jeunes, lesquels ont ainsi dû être rapatriés. Le travail s'est néanmoins poursuivi jusqu'à la participation à une marche pour la paix aux États Unis.

Les différents exemples d'expériences de mise en contact de jeunes issus de territoires qui se sont affrontés sont à réfléchir. Il ne suffit pas en effet de les réunir (dans un stade ou lors d'une activité) sans qu'il y ait d'accrochage, pour qu'une réelle rencontre ait lieu : on en reste souvent à une « juxtaposition » des groupes ou des activités. En revanche, il semble qu'un investissement dans un projet qui se décline dans le temps et qui peut s'appuyer sur des déplacements ensemble et « ailleurs » soit, avec ses avancées et ses difficultés, plus fructueux.

Le côté ponctuel de certaines actions ne semble pas porteur de changements de comportement. Si de telles actions « visibles » ou « démonstratives » peuvent avoir un sens en termes de symboles, la préparation et le suivi constituent deux conditions de leur efficacité à déconstruire des logiques d'appartenances et à favoriser le vivre ensemble.

## 2 Vers une prise en compte du genre ?

### Constats partagés

Les professionnel.les réuni.és sur les différents temps de travail partagent globalement le constat d'un engagement différencié des filles et des garçons dans les rixes, avec des filles peu présentes physiquement, et dont les comportements diffèrent de ceux des garçons.

Les filles sont désignées comme « manipulatrices », « incitatrices », servant de justification aux affrontements, c'est-à-dire comme contribuant aux rixes mais dans des rôles différents de ceux des garçons. On note ainsi la présence de filles spectatrices, qui sont là pour valider la puissance virile des garçons, et qui jouent un rôle important dans la circulation des vidéos de rixes sur les réseaux sociaux.

Il apparaît cependant que les filles se battent aussi, mais pour des motifs différents de ceux des garçons, qui ont trait aux relations amoureuses, aux embrouilles sur les réseaux sociaux, ou au michetonnage.

Si les garçons sont surreprésentés dans les rixes, il faut nuancer le constat car certaines filles peuvent aussi s'appropriier les codes « virilistes ».

*Si les garçons sont surreprésentés dans les rixes, il faut nuancer le constat car certaines filles peuvent aussi s'appropriier les codes « virilistes ».*

On peut constater parfois des démonstrations telles que « la présence de 15 filles avec des bâtons ». On relève aussi quelques cas de groupes mixtes, réunissant filles et garçons. Il est donc important de ne pas invisibiliser la violence des filles, et d'intégrer la question du genre dans la réflexion sur les pratiques.

Enfin, les filles peuvent également jouer le rôle de lanceuses d'alerte, notamment auprès des équipes de prévention spécialisée, et ce afin d'éviter une rixe. Certaines se sont parfois impliquées physiquement pour apaiser les tensions voire se sont interposées au moment de l'affrontement.

### Hypothèses d'explication

Quelles sont les hypothèses mobilisées par les professionnel.les pour expliquer ces différences d'implication entre filles et garçons ?

L'adolescence est synonyme d'un rapport au corps qui peut expliquer une tendance à se mettre en danger et à prendre des risques pour « s'affirmer », parfois à travers le recours à la violence. Il n'y a pas de ce point de vue de différence entre les filles et les garçons.

En revanche, il semble intéressant de s'intéresser à la construction du masculin pour comprendre les manifestations du virilisme chez les garçons. Ainsi, pour les garçons en âge d'être en 6<sup>ième</sup> ou en 5<sup>ième</sup>, savoir se battre et se battre serait, vis-à-vis des autres, un passage obligé. Pour la tranche d'âge des 4<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup>, c'est être sous le regard des filles qui

deviendrait déterminant, et auprès d'elles qu'il s'agirait de faire ses preuves.

Autre élément d'explication des différences de rôles entre filles et garçons dans les rixes, les liens mère/ fille seraient plus forts et encore présents à l'adolescence, alors que les liens père/ fils seraient moins évidents, plus fragilisés, avec des pères souvent absents.

L'éducation sexuée est également mise en avant comme un élément déterminant ces différences. Les filles ont moins de liberté, et de ce fait, elles investissent davantage la scolarité (en vue de gagner en autonomie), ou l'espace domestique (assignation, limites à leur liberté). Les représentations sexistes des parents ont une incidence sur l'éducation des enfants, et donc sur les comportements des filles et des garçons (les garçons sortent, les filles ne sortent pas).

On note que les représentations des professionnel.les vont parfois aussi dans ce sens et renvoient les jeunes garçons à des stéréotypes. Ces stéréotypes portés par les professionnels peuvent aussi conduire à ne pas voir / moins voir des formes de violence exercées par les filles, car il y a une réelle difficulté à concevoir la violence des filles.

Les garçons des quartiers populaires sont aussi perçus comme étant, davantage que les filles, dominés socialement et symboliquement par la société dite « légitime », avec une incidence possible sur l'engagement dans des conduites à risques.

Les filles et les garçons investissent des espaces publics différents : les filles sont davantage présentes dans les centres villes et les centres commerciaux, les garçons dans la cité, le quartier.

Enfin, est-ce que le quartier est moins important pour les filles ? Est-ce qu'elles ont plus de facilités à en partir ? Est-ce que l'attachement au territoire s'exprime d'une autre manière ? Est-ce que les logiques d'appartenance territoriale pèsent moins sur le comportement des filles que sur celui des garçons ?

Le respect des normes genrées joue un rôle important dans la construction identitaire. Ainsi les filles sont enclines à respecter des normes de « respectabilité ». Les filles se battent moins car il n'est pas « respectable » pour une fille de se battre, au sens où ce n'est pas ce qu'on attend d'elles (au sein de la famille mais aussi de la part des professionnel.les). Et, quand elles le font, soit cette violence est moins identifiée que celle des garçons, soit, au contraire, elle est surinterprétée car inattendue. Par ailleurs, la question de l'honneur étant fortement liée aux filles (et au rapport à leur corps), de nombreuses embrouilles peuvent naître (ou servir de prétexte) pour maintenir ou rétablir l'honneur (avec potentiellement une imbrication avec une logique d'« honneur » du quartier).

Le travail sur la question du genre peut être articulé à la compréhension des logiques d'appartenance. Les rixes sont en effet pour les garçons une démonstration de force virile et en ce sens une expression de leur appartenance au masculin, et pour les bandes de filles, l'affirmation de l'appartenance permet aussi de prendre l'espace qui leur est refusé par ailleurs, en résistance aux postures virilistes.



# 3 La place des jeunes dans le travail de prévention ?

## *Des jeunes impliqués à des degrés différents*

Les rixes apparaissent comme un sujet dont les adultes seraient exclus. Des éducateurs PJJ témoignent de la difficulté d'en parler avec les jeunes lors de leurs suivis et du manque d'outil adapté, qui pourrait être analogue au questionnaire de la PJJ « Parlons trafic ».

*Faut-il travailler avec les jeunes identifiés comme leaders ou avec l'ensemble des jeunes concernés quels que soient leurs degrés d'implication ?*

Les professionnel.le.s identifient des degrés de participation graduels aux affrontements : « il y a ceux qui regardent, ceux qui tapent, ceux qui viennent sans savoir exactement pourquoi, ceux qui préféreraient ne pas être là mais qui sont présents pour ne pas apparaître comme des traîtres ... » ; et tou.tes s'accordent sur le constat d'une dimension spectaculaire des rixes, qui ont besoin de spectateurs et de spectatrices. À partir de ce constat, la question se pose de la pertinence d'une approche préventive ciblée, selon les degrés d'implication dans les rixes.

Plusieurs arguments sont avancés en faveur d'un travail de prévention avec l'ensemble des jeunes des territoires concernés. Tout d'abord

il peut être difficile d'identifier des leaders, qui ne sont pas toujours les initiateurs. Il est aussi important de ne pas stigmatiser des quartiers ou des jeunes à travers des actions qui seraient ciblées. Ensuite, dans la mesure où les rixes sont, sur le temps long une constante, et ressurgissent régulièrement, et où elles impactent alors sur le climat scolaire et donc l'ensemble des élèves, on peut considérer ce sont tous les jeunes qui sont concernés. Et surtout, tous les jeunes ont un rôle à jouer, dans une perspective de prévention.

Les professionnel.les notent cependant qu'il est nécessaire de porter attention au discours sur les rixes lorsqu'il est adressé à des jeunes éloignés de ces problématiques, afin d'éviter un effet anxiogène.

Afin de travailler avec l'ensemble des jeunes, il convient de ne pas négliger la prévention primaire. Pour cela il est important de former et d'outiller les professionnel.les, et notamment l'Éducation Nationale, afin qu'ils et elles puissent développer des actions de prévention des conduites à risques. En prévention primaire, il est intéressant de privilégier les approches transversales telles que le développement des compétences psycho-sociales afin de renforcer l'estime de soi, l'ouverture aux autres, notamment. C'est également une approche qui est pertinente pour travailler la question de la rumeur, telle qu'elle peut diffuser sur les réseaux sociaux.

La prévention secondaire est également nécessaire. Des chantiers éducatifs, et des séjours de rupture, peuvent être mis en place pour les jeunes identifiés comme leaders. La pratique sportive, en tant qu'elle permet de poser des règles, apparaît également comme un vecteur intéressant. On peut réfléchir à mener des actions inter quartiers et inter villes pour faciliter la mobilité des jeunes, entre groupes et entre quartiers. Il ne faut pas négliger les suivis individuels.

*Un travail de prévention auprès de l'ensemble des jeunes vise également à libérer la parole sur le sujet, et à créer les conditions pour que davantage d'entre eux s'autorisent à alerter et à chercher protection auprès des adultes quand des affrontements s'annoncent.*

En effet, les mécanismes d'escalade qui mènent à la rixe opèrent souvent hors du champ de vision et de connaissance des parents et des professionnels.

### **La question de la participation des jeunes : deux initiatives intéressantes**

Dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, une initiative a été développée par le commissariat en partenariat avec l'Espace Paris Jeunes Nathalie Sarraute qui consiste à ce que les gardien.nes de la paix nouvellement arrivé.es soient accueilli.es par des jeunes du quartier lors d'une visite guidée des quartiers. L'action a vocation à favoriser le rapprochement police/ population en permettant de déconstruire les représentations réciproques.

À Romainville, c'est un conseil citoyen qui invite deux associations de jeunes et leur fait place en tant que médiatrices, afin d'améliorer les relations entre les jeunes et les habitant.es du quartier. L'action a eu notamment un impact sur l'implantation du trafic (qui s'est déplacé hors du quartier).

## **4 Le travail avec les parents et les familles dans une perspective de co-éducation**

### **Difficultés de positionnement des familles**

La plupart des parents se sentent démunis lorsqu'ils prennent conscience de l'engagement d'un ou plusieurs de leurs enfants dans des rixes, une prise de conscience souvent tardive lorsque les enfants sont blessés ou interpellés par la police. En effet, selon Gilbert Berlioz, pour la plupart des familles concernées, socialisation au sein de la cellule familiale n'est pas la même que la socialisation à l'extérieur, et encore moins que celle dans l'espace public. Cela explique que des parents puissent rester longtemps sans percevoir les risques pris par leurs enfants, et leur sentiment d'impuissance. Des professionnels témoignent du soulagement de certains parents après l'incarcération de leur enfant, qui est alors perçue comme une forme de mise à l'abri.

En outre, il y a manifestement quelque chose qui se joue dans les rixes et qui concerne la relation des enfants aux parents et à la famille. Un éducateur PJJ constate ainsi que, dans plusieurs de ces suivis de jeunes impliqués dans des rixes, « ces actes (pouvaient) être pour eux des façons de se décoller de leurs parents, de se décoller en particulier de leur mère (cas des familles monoparentales), de s'affranchir de leur famille ».

*Comment prendre en compte, dans le cadre de la prévention des rixes, les difficultés à être parent ? On ne peut en effet attendre des familles qu'elles se mobilisent sans par ailleurs les aider et les accompagner ? Comment éviter de culpabiliser les parents ?*

Une principale de collègue de travail pointe ainsi les freins à la mobilisation des parents et des familles socialement vulnérables : « plus on a affaire à une population en difficulté, moins nous avons le soutien des parents ». Et elle précise qu'il n'est pas aisé d'obtenir l'adhésion des familles aux décisions prises par l'institution scolaire, qu'il y a un véritable enjeu à « poser la sanction ou la punition comme un acte éducatif pour être mieux comprises par l'élève et par la famille, pour ne pas nourrir le sentiment que l'institution leur en veut. »

En matière d'accompagnement à la parentalité, la petite enfance et l'adolescence sont repérées par les professionnel.les comme les deux périodes particulièrement difficiles et donc où ils ont besoin de soutien. Ainsi au cours des échanges, la proposition a émergé de s'appuyer davantage sur les Programmes de réussite éducative.

S'il est difficile de se mobiliser pour certains parents, à l'inverse, d'autres parents, et notamment des mères, sont très impliquées dans la prévention des rixes, voire organisés collectivement. Ainsi des collectifs de mères se relaient pour effectuer des maraudes et rester présentes dans l'espace public lorsque

les professionnel.les de la prévention spécialisée et les médiateurs/trices de nuit n'y sont plus. L'une d'entre elles témoigne et explique qu'elles occupent l'espace jusqu'à ce que les jeunes se lassent et renoncent à rester dehors. Quand de telles initiatives émergent, comment les intégrer à une stratégie de prévention coordonnée et reconnaître les familles comme actrices et partenaires à part entière ?

### **Comment travailler l'implication des familles**

Il faut considérer que les parents sont aussi des victimes des rixes. Concernés.es et en première ligne, les parents peuvent être dans le déni, ou dans le jugement, ressentir de la honte également. Or, la question de la participation des familles constitue une sorte d'antienne chez professionnel.le.s, avec certes des expériences réussies, mais surtout beaucoup d'échecs : « quand on propose, ils ne viennent pas. »

Les interpellations trop institutionnelles, les actions qui ne s'inscrivent pas sur du temps long, la diffusion d'informations descendantes, ne sont pas efficaces. Il est nécessaire de s'adapter à la réalité quotidienne pour penser le cadre et les modalités de la rencontre. Cela passe par la prise en compte des difficultés rencontrées par les familles. Ainsi beaucoup de ces parents qui sont dépassés par les comportements de leurs enfants sont dans la précarité, accaparés par les logiques de survie. Les difficultés concrètes sont donc à prendre en compte si l'on espère une mobilisation des parents. Il est nécessaire par exemple d'adapter les horaires pour qu'ils conviennent aux parents qui travaillent, de prévoir des modalités de garde d'enfants.

Il est également nécessaire de respecter la temporalité propre des familles, qui n'est pas celle des institutions, et de prendre le temps. Les groupes de parents qui fonctionnent le mieux actuellement dans le nord est parisien

existent depuis des années et s'emparent des sujets qui les concernent.

Pour se rencontrer et constituer un collectif, il y a besoin de lieux, de recenser les lieux existants et disponibles, ou de créer des lieux tiers en s'appuyant sur les compétences des familles.

Il est important, en outre, de s'appuyer, sur des démarches réussies. Et elles existent, dans les 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements de Paris, à Stains (avec l'appui de l'APCIS), ou autour de maisons des parents. Mais, la dynamique étant différente d'un quartier à l'autre, il faut tenir compte des spécificités de chaque territoire et ne pas considérer que les expérimentations existantes (café des parents, université populaire des parents, maisons des parents, fêtes de quartier ...) peuvent constituer des répertoires d'action déjà disponibles. Ceux-ci restent toujours à construire, avec les familles.

*L'isolement et le déni des familles peuvent s'expliquer pour partie par la crainte d'être jugées, prises en faute.*

Il est important d'inverser les logiques, et de valoriser les vécus des familles en reconnaissant leurs expériences et leurs compétences. C'est tout le sens des démarches d'empowerment.

La formation des professionnel.les a alors son rôle à jouer. Il est important de les outiller pour qu'ils et elles aient la capacité d'accompagner des démarches d'empowerment individuelles et collectives. Cette formation peut faciliter l'animation ou la facilitation d'un groupe de parents, l'accompagnement de processus de changement. Elle doit permettre aux professionnel.les de travailler avec les familles

de manière non-intrusive d'une part, et aussi dans une approche globale, où les questions sociales, financières, juridiques, éducatives, ne sont pas cloisonnées.

Plus globalement, afin de faciliter les logiques de coéducation, il est important de sensibiliser les professionnel.les afin de leur permettre de dépasser des attitudes perçues comme trop jugeantes par les parents, et ce, à travers un travail de conscientisation des systèmes dans lesquels les parents se trouvent pris.

L'empowerment des parents apparaît comme éminemment important alors qu'ils occupent la première place dans l'éducation de leurs enfants, mais qu'ils restent paradoxalement en retrait, les pères notamment. Lorsque les adultes se sentent dépassés, les jeunes n'ont plus d'adultes à qui se référer en cas de problèmes.

Il n'y a pas lieu de se limiter au travail avec les parents, puisqu'il paraît important d'impliquer les adultes au sens large, les habitant.es d'un territoire, parmi lesquel.les se trouvent des personnes ressources pour le quartier.

L'empowerment vise ainsi à remédier au fait que les adultes n'osent plus intervenir dans l'espace public lorsqu'un jeune aurait besoin d'un acte d'autorité, et que les parents ne sentent pas légitimes à prendre la parole sur les sujets qui concernent leurs enfants.

*Afin de redonner leur place aux parents et aux adultes, deux axes de travail se dessinent. Il s'agit d'une part de leur redonner la parole, et d'autre part de faciliter le développement de solidarité entre les familles.*

Certain.es professionnel.les constatent en effet qu'il y a peu de dialogue et d'échange au sein des familles, et notamment très peu de

transmission de l'histoire personnelle et du parcours de vie des parents. Beaucoup de silence et de honte entoureraient des parcours migratoires souvent chaotiques et mal vécus, objets d'une honte sociale qui fait obstacle au récit. Une expérience d'ateliers vidéo a été menée par le service jeunesse d'Ivry/ Seine, qui a permis la réalisation d'un film « D'Ivry et d'ailleurs », qui fait entendre la parole des habitant.es sur leur rapport à l'ici et l'ailleurs, au proche et au lointain, à leur pays d'origine et à la France :

<https://ateliers-action.com/divry-et-dailleurs>

D'autres expériences existent de création de groupes de parole destinés aux parents. Un autre axe de travail concerne le renforcement des solidarités entre les familles. Cela peut passer par la valorisation des communautés de voisinage, la reconnaissance de l'importance des temps festifs et de convivialité.

## 5 Le repérage des signaux faibles

### *Quels signaux faibles repérer ?*

Les rixes n'apparaissant pas aux professionnel.les comme un déchaînement de violence spontané, il est possible d'en repérer les signes avant-coureurs, dans l'espace, dans le temps et dans le comportement des jeunes.

Porter attention à l'espace de vie des jeunes, c'est notamment être attentif aux écritures dans l'espace public (tags, graphes ou collages) et à ce qu'elles véhiculent comme messages. C'est une veille à avoir sur les espaces publics partagés, sur les équipements sportifs tels que les *City Stade*, ainsi que sur certains lieux « historiques » car il y a une véritable géographie de l'histoire des rixes. C'est aussi repérer quels sont les trajets des jeunes

jusqu'aux établissements scolaires, et les appréhender en tenant compte des rivalités inter territoires identifiées. Enfin, il y a des territoires qui présentent des fragilités structurelles, qui sont plus ou moins résilients en raison de la faible présence des institutions, de l'absence de certains types d'acteurs/trices. Cette fragilité peut également être repérée à l'échelle d'un établissement scolaire, où on peut relever des signes de fragilité comme l'instabilité au sein des équipes et la faible cohérence des projets éducatifs.

*Outre l'espace réel où il est nécessaire d'exercer une veille, le repérage des signaux faibles doit aussi se déployer sur les réseaux sociaux où l'on assiste, concernant les rixes, à des provocations, à de la surenchère, où des rendez-vous pour se battre sont donnés aussi.*

Dans la mesure où il y a une temporalité des rixes, qui constituent des cycles de violence, il est essentiel d'en repérer les signaux dans le temps. La météo a notamment un impact sur le déclenchement ou non d'épisodes de violences en groupe. On constate également qu'il y a un lien entre le calendrier et les rythmes scolaires et les rixes, qui ont lieu plus fréquemment après les cours en fin de semaine ou lors de la reprise des cours le lundi, à la veille ou au retour des vacances scolaires. Il y a aussi des dates clefs, qui peuvent être choisies pour des affrontements : dates d'anniversaires de décès ou de personnes décédées suit à une rixe, dates de procès, de prononcé de peine. Et de la même manière, les périodes de



médiatisation de rixes sur le territoire, ou de rixes plus lointaines, peuvent créer un climat spécifique et entraîner des réactions en chaîne. Enfin, d'après certain.es professionnel.les, il y aurait, sur le temps long, des générations plus « sensibles » que d'autres, plus enclines à s'engager dans ces logiques de violences inter-territoires et que l'on pourrait repérer dès l'école élémentaire.

Les signaux annonciateurs d'épisodes de violences de jeunes en groupes sont également repérables dans les comportements des jeunes et des enfants. Ainsi il y a des moments, significatifs, où les plus jeunes « reparlent quartier », soit des moments où la question de l'appartenance au quartier ressurgit et s'impose parmi leurs sujets de préoccupations. On peut également constater, pour certains jeunes, des freins à leur mobilité, qui les empêchent de fréquenter une structure ou un établissement, et qui sont symptomatiques de tensions entre territoires. Le décrochage ou du moins de l'évitement scolaires, c'est -à-dire des individus ou des groupes dont les préoccupations se portent sur tout autre chose que sur le scolaire, constituent également un signal à prendre en compte.

Il y a également des signaux plus visibles. Tout d'abord on peut constater les attroupements près des établissements scolaires, et de manière générale les modalités d'occupation de l'espace par les jeunes, et il est alors important d'avoir une attention pour la composition des groupes et la présence inhabituelle de jeunes sur un territoire. Mais on peut voir aussi que des jeunes s'équipent et rassemblent tout ce qui pourra constituer des armes par destination. Enfin, dans un établissement scolaire, les signaux viennent le plus souvent des élèves les plus jeunes, qui sont inquiets : « Ça bruisse quelques heures avant. Dans ce cas, on cherche à savoir qui ? combien ? où ? ».

Enfin, dans la perspective de travailler sur le fond et au long court, il est important de porter attention aux sentiments d'injustice ou

de honte qui peuvent animer des groupes de jeunes.

## **Expérimentations**

Outre les dispositifs non spécifiques aux rixes comme les « groupes mineurs », les CENOMED, où il y a échange d'informations nominatives, des initiatives se développent pour partager des informations ou observations non nominatives et permettre aux acteurs/trices de première ligne de disposer du même niveau d'information, pour faciliter le renforcement de la présence socio-éducative dans l'espace public et auprès des jeunes dans les périodes de crise.

Ainsi, à Paris, dans le cadre de la stratégie coordonnée de prévention des rixes élaborée en 2019, une boucle d'alerte a été mise en place à l'échelle des arrondissements, coordonnée par les coordinateurs/trices sociales de territoires (DASES) et les coordinateurs/trices CLSPD (DPSP), à destination du maire et du/ de la commissaire. Cette boucle « mail » inclut les coordinatrices sociales de territoire (CST – DASES), les coordinateurs/trices CLSPD, les associations de prévention spécialisée, l'Éducation Nationale, l'élue en charge de la sécurité.

À Épinay, un dispositif d'alerte à trois niveaux a été créé, s'inspirant de la stratégie parisienne. Il y a d'abord une procédure d'alerte via un mail type à destination du Commissaire qui centralise l'information, et avec deux échelles à renseigner qui concernent d'une part l'urgence de la situation et d'autre part la fiabilité de l'information (en vue de rassurer les acteurs/trices et de démythifier le signal). Il y a ensuite une procédure descendante qui permet au Commissaire d'informer les structures « jeunesses » (prévention spécialisée, centre sociaux, collèges) pour garantir un même niveau d'information en cas d'alerte mais aussi en cas de fermetures de structures (ce qui peut impacter sur les autres structures ou services). Et enfin une fiche d'ambiance permet de partager des observations plus globales et sera partagée au



moment des cellules de veille (1 à 5 par an), où émergent ainsi les nouvelles problématiques à traiter sur le territoire.

Les communes des Lilas, de Romainville et du Pré Saint Gervais avaient en projet, en mars 2020, un mail type d'information qui puisse être commun aux trois villes, avec comme objectif d'anticiper les crises et de disposer d'un historique de mails et donc des observations des acteurs/trices qui facilitent une connaissance fine des logiques à l'œuvre sur le territoire.

À l'échelle de l'Éducation Nationale et des établissements scolaires, il faut souligner le rôle essentiel des assistant.es d'éducation qui, dans la cour de récréation, sont attentifs/tives aux rumeurs, et font remonter leurs observations aux chef.fes d'établissement qui peuvent alors prévenir la police mais aussi d'autres chef.fes d'établissement si nécessaire.

Concernant la veille et la présence éducative en ligne, on peut se référer à l'expérience des *Promeneurs du net*, soit un maillage de professionnel.les formé.es pour assurer une présence socio-éducative en ligne.

## **Difficultés rencontrées**

Les difficultés du repérage des signaux annonciateurs de violences inter territoires sont multiples, et de nature très diverse.

Tout d'abord, en présence d'un signal faible, la crainte des professionnel.les va être de sur réagir, ce qui peut les amener à hésiter à signaler. En outre, les ressentis et donc les observations vont être très différentes selon les acteurs/trices, et les signaux repérés difficiles à objectiver. Les professionnel.les témoignent d'un risque « de trop ou de pas assez d'alertes ».

Pour certain.es professionnel.les, « on ne peut pas tout prévoir » et surtout « on ne peut rien empêcher », c'est-à-dire que le sentiment d'impuissance face aux manifestations de violences peut aussi constituer un frein.

Pourquoi signaler si l'on est persuadé de l'impossibilité d'agir ensuite ?

Même si des signaux peuvent exister qui annoncent une rixe, c'est un phénomène qui est caractérisé par sa « fulgurance », qui rend l'anticipation complexe. De plus, les horaires auxquels les événements qui font signaux se déroulent, notamment sur les réseaux sociaux, rendent leur observation difficile.

C'est plus globalement un phénomène qui échappe très largement aux adultes, qui sont tenus à l'écart, notamment parce que les échanges entre les jeunes ont lieu sur les réseaux sociaux.

Il faut également prendre en compte le fait qu'on a affaire à des signaux ambivalents. Par exemple, l'appartenance ou l'attachement au quartier ne signifient pas toujours rixes potentielles. Cela peut signifier aussi qu'il y a une situation de main mise des jeunes sur le quartier ou que le quartier constitue pour les jeunes un espace à soi, un espace protecteur.

Il y a des territoires où l'on manque de services publics ou d'interlocuteurs/trices et où les alertes peuvent aussi tomber dans le vide. Il est aussi plus difficile de concevoir et de mettre en place un dispositif et un protocole pour le repérage et les suites à y donner lorsque les violences inter territoires concernent deux villes ou deux départements limitrophes.

Une autre difficulté concerne la mobilisation des élu.es : comment les sensibiliser pour les impliquer le plus tôt possible ? Comment faire pour que les rixes soient considérées comme une priorité et qu'ils/elles valident la mise en place de dispositif d'alerte et s'y impliquent ? Comment les inciter à travailler à l'échelle des intercommunalités ou des agglomérations, à casser les frontières institutionnelles pour la mise en place des procédures d'alerte ?

## **Éléments de méthode**

Il faut commencer par définir les rixes pour savoir ce que l'on doit observer, à quels signaux on doit porter attention. Pour cela, il est intéressant d'objectiver les faits après

chaque rixe à laquelle on se trouve confronté sur un territoire car ce recueil régulier de données peut permettre d'affiner la compréhension locale du phénomène et donc l'identification de signaux d'alerte.

*Il est important de pouvoir « croiser les regards », et donc les observations d'une diversité d'actrices et d'acteurs.*

Cela suppose une capacité à se coordonner dans le cadre de ce repérage C'est l'un des aspects de l'importance du partenariat et de l'intersectorialité pour travailler la question des rixes.

Il faut aussi faire attention à ne pas stigmatiser un territoire, des espaces spécifiques, ni des individus, des groupes, voire une génération. Il est nécessaire de convaincre les acteurs/trices de l'importance d'observer et de repérer, sans alimenter pour autant les fantasmes.

Concernant la présence socio-éducative en ligne, elle suppose de définir un cadre de travail et une posture professionnelle afin de protéger les professionnel.les, mais également les jeunes présent.es sur les réseaux sociaux.

Lorsqu'on met en place un dispositif d'alerte, le cadre est très important pour au moins deux raisons. Le dispositif doit être opérationnel dans un contexte où les émotions sont exacerbées, d'une part. Et il doit, d'autre part, être un cadre protecteur pour les jeunes et pour les professionnel.les qui s'en saisissent.

Enfin, un signal n'est pas une alerte. Il faut qu'il y ait convergence de plusieurs émetteurs/trices de relais de signaux, et à un certain niveau de responsabilité, décision de passer du recueil de signaux à l'alerte. Il y a donc d'abord remontée des informations puis

redescende vers les acteurs/trices de première ligne, avec des actions mises en place en fonction de l'alerte donnée.

## 6 La prévention de la récurrence

*Deux enjeux pour la prévention de la récurrence et de la répétition des actes de violences.*

### **Accompagner une prise de conscience des jeunes**

À propos des jeunes impliqués dans des rixes avec lesquels ils et elles travaillent, les professionnel.les témoignent d'un sentiment fort d'impunité, souvent mêlé à une faible conscience des conséquences de leurs actes.

L'inscription dans des phénomènes de groupes diminue le sentiment de responsabilité des jeunes et les « désinhibe » dans des passages à l'acte qu'ils ont du mal à reconnaître comme tels par la suite (différence entre être acteur ou être auteur). Il semble que parfois, le passage à l'acte abolisse la réflexion : « ils n'ont même pas conscience qu'ils peuvent donner la mort ».

Un professionnel qui travaille avec l'outil de la PJJ « 9-13 Moi, jeune citoyen » témoigne que pour certains jeunes « un bâton, ce n'est pas une arme ». Plusieurs professionnel.les précisent avoir entendu : « je suis mineur, je ne risque rien » ; « je filme et c'est tout », alors que le jeune devient ainsi co-auteur de l'acte délictueux. N'ayant aucune connaissance de la loi, certains ont le sentiment que « rien ne peut leur arriver ». Ils n'ont pas de connaissance ni des dangers ni de leur responsabilité. Alors que d'autres ont

conscience que selon leur âge, ils risquent moins en termes de sanctions judiciaires.

Une éducatrice interroge cependant cette notion d'impunité et propose plutôt la notion « *d'inconscience* » plus appropriée pour des mineurs qui se « *situent dans l'instant* » et « *pas dans le seul déni* ». Un autre éducateur remarque que les jeunes avec lesquels il est en contact ont « *un sentiment d'incompréhension fort* », et qu'ils seraient « *comme dans une légitimité* ». Ils n'ont « *pas de sentiment de peur mais envie d'exprimer quelque chose* ». Dans ce contexte, « *tout ce qu'on peut leur dire de ce qu'ils pourraient faire d'autre, ou de ce qu'ils pourraient perdre, n'est pas entendu et se heurte à leur sentiment de ne pas être compris* ». Dans cette perspective d'ailleurs, le sociologue Hugues Lagrange parle de délinquance d'expression pour qualifier des passages à l'acte qui ne rapportent rien de matériel à leurs auteurs.

Les échanges autour de l'inconscience et du sentiment d'impunité des jeunes ont fait émerger plusieurs questions au sein du groupe de travail. « *Quel sentiment de responsabilité pour les récidivistes ?* ». « *Quelle prise de conscience pour un jeune qui serait proche d'un ami ayant été impliqué dans une rixe et qui serait parti en prison ?* ». Comment assurer une « *non-impunité* » ? Quelles sanctions et quelles mesures alternatives ? Quelles stratégies (séjours relais, de rupture, éloignements ...) et avec quels suivis pour qu'elles soient pertinentes ? Comment travailler notamment sur la question du respect des interdictions de séjour sur un quartier ? « *Comment les protéger quand ils veulent porter plainte ou quand ils témoignent par exemple sur les trafics ?* »

**Un autre angle à travailler concerne en effet la manière d'activer les droits et le dépôt de plainte.** Cette perspective de travail est à mettre en lien avec le travail sur la dimension traumatique des violences et la victimation.

En effet, la victimation se distingue de la victimisation et se définit comme le fait d'avoir été victime d'une atteinte matérielle, corporelle ou psychique et d'en être conscient.e. Il y a donc un processus de prise de conscience à l'œuvre qui consiste à reconnaître les faits de violence et surtout leurs impacts. C'est une étape nécessaire pour reconnaître que l'on est victime d'une infraction pénale.

Ainsi, si se reconnaître victime constitue la première étape pour envisager de porter plainte, dépasser le sentiment d'impunité facilite probablement aussi l'acceptation de la sanction, règlementaire ou judiciaire.

### **Vers la prise en compte des conséquences traumatiques**

Les professionnel.les qui travaillent avec les jeunes impliqués, notamment la PJJ, tribunaire du temps de la justice, n'ont comme matériau que la lecture que les jeunes feront des événements a posteriori.

*La spécificité du travail sur les rixes n'est-elle pas toujours d'intervenir a posteriori, dans une temporalité différente des événements, mais sur des événements dont l'impact émotionnel voire traumatique est important ?*

Cette dimension traumatique est aussi à prendre en compte en regardant du côté de l'impact des rixes sur les parents et les familles (une fratrie entière peut être lourdement impactée), sur l'entourage proche ou plus éloigné des jeunes impliqués, mais aussi sur les professionnels. Comment envisager

notamment de travailler sur le traumatisme dans une perspective de désescalade de la violence : prévention des logiques de riposte et de vengeance ? Comment travailler des processus de victimation (se reconnaître légitimement puis légalement victime) qui permettent également de rendre envisageable le dépôt de plainte ?

### **La prévention de la récidive comme acte éducatif**

Il est important de distinguer la prévention de la récidive à strictement parler de la prévention de la réitération qui vise « éviter la reproduction des mêmes actes de violences alors qu'il n'y pas encore eu d'intervention judiciaire. »

Dans cette optique de prévention de la réitération, en termes de réponse éducative, il s'agit de mettre des mots, signifier, sortir du déni, y compris par rapport à la question de la vengeance. Il faut faire prendre conscience aux jeunes impliqués dans des rixes des conséquences pour soi, pour sa fratrie, ses parents, son environnement – y compris bien sûr des risques judiciaires. On peut évidemment rappeler la loi.

Avec la « récidive », on se place du côté de la Loi, du judiciaire, du pénal, et de la prise en charge par la PJJ en ce qui concerne les mineurs impliqués. Prévenir la récidive, c'est certes dans ce contexte, faire un rappel à la loi et sanctionner, car « une décision judiciaire a du sens en soi ». Mais comment faire en sorte que la sanction soit un levier de prévention de la récidive qu'elle soit un acte éducatif ? Le rappel à la loi est nécessaire mais insuffisant s'il n'est pas accompagné et s'il n'engage pas un suivi.

En effet, sanctionner n'est pas punir : c'est « réparer » et permettre que la personne répare, puis « restaurer », permettre que celui qui a réparé soit restauré dans sa dignité. La sanction a du sens si elle est en lien avec l'acte et comprise ainsi par le/la jeune et sa famille,

ainsi que par ses pairs. Si elle arrive, également, dans un délai raisonnable par rapport à l'acte commis. Si, enfin, elle vise à **resocialiser**, à réintégrer le jeune. On est donc loin de la honte et de la relégation. « Le volet primordial est la prise en charge associée à la sanction ».

### **Il faut sortir du formalisme : mesurer la réalité et mettre en œuvre les mesures suffisantes**

La représentation que certain.es jeunes ont de la loi est fort différente de celles des professionnel.les, et plus généralement des adultes : « elle n'est pas pour eux » ; elle ne les protège pas, elle est discriminante ; elle est synonyme de frustration et parfois en contradiction avec d'autres « lois ». Il faudra donc **commencer par travailler sur ces représentations.**

Le rappel de la loi et la sanction sont nécessaires parce qu'ils visent à lutter contre la banalisation des actes [..] Mais ils doivent être complétés par un accompagnement du/de la jeune (et de sa famille), et d'un projet individuel et collectif qui donne du sens et qui permet au jeune de se projeter.

Le rappel de la loi et la sanction sont nécessaires parce qu'ils visent à lutter contre la banalisation des actes et à faire prendre conscience des risques, des sanctions et des conséquences pénales encourues et à faire

« comprendre ce que les actes induisent ». Mais ils doivent être complétés par un accompagnement du/ de la jeune (et de sa famille), et un projet individuel et collectif qui donne du sens et qui permet au jeune de se projeter. Il s'agit de « proposer un projet individuel et collectif plus fort que l'offre du groupe de pairs, construit avec lui et où il trouve sa place ». Dans l'accompagnement proposé, la dimension de « restauration » doit prendre place car, pour certain.es de ces jeunes, un parcours très « cabossé » et des blessures psychologiques doivent être pris en compte et travaillés. Aussi, pour résumer : on considère à l'évidence les actes commis et l'on sanctionne ces faits mais **on suit le/la jeune dans sa globalité, sans se focaliser sur la faute dans ce suivi.**

### **Les dispositifs institutionnels qui permettent de donner du sens à la sanction**

#### **L'Éducation nationale**

Les **mesures de responsabilisation** se mettent en place hors temps scolaire, et visent à prévenir l'exclusion définitive et la déscolarisation. On est bien ici dans l'optique d'«éviter la reproduction», avant que la justice ne soit amenée à intervenir, mais aussi dans un enjeu de sécurité pour le jeune et pour l'établissement. L'objectif du travail mené avec le/la jeune et la famille, c'est de « faire changer l'agresseur », qu'il puisse s'identifier différemment et envisager un autre mode relationnel que celui du rapport de forces. **Il s'agit bien d'une sanction éducative** : il y a le rappel à la règle et on veut

inclure le jeune, le « mettre en action » en prenant cette mesure disciplinaire.

Lorsqu'un conseil de discipline décide d'une **exclusion**, laquelle induit une **rescolarisation**), on ne peut pas en rester à le déplacer simplement, et penser qu'il va recommencer, dans un autre établissement, comme sur une « page blanche ». Il faut travailler, y compris avec sa famille via une proposition d'aide éducative, sur les conditions d'accueil dans l'autre établissement afin que celles-ci signifient des conditions de réussite. En un mot, ces mesures ne peuvent pas se concevoir sans un suivi du/ de la jeune et de sa famille. Les Programmes de Réussite Éducative et le dispositif ACTE (Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus)<sup>2</sup> en Seine-Saint-Denis constituent des dispositifs qui permettent de travailler en ce sens.

#### **La PJJ**

En ce qui concerne des jeunes mineur.es (souvent âgés de 13 à 17 ans) placé.es en garde à vue à la suite de rixes, on se situe dans le champ du **pénal** et de la **prévention de la récidive**. Ces jeunes sont suivi.es par la PJJ qui met en œuvre des **mesures de réparation**. Dans ce cadre également, la dimension éducative a évidemment toute sa place. Ainsi par exemple, on peut engager le jeune dans la création d'un document de sensibilisation des plus jeunes aux risques liés aux rixes. Il s'agit de nouveau de donner du sens à ces mesures de réparation pour le/la jeune, à un niveau individuel et collectif.

---

<sup>2</sup> Grâce à un travail de partenariat entre le Conseil Départemental, l'Éducation nationale, les villes et les associations locales, il s'agit de proposer un lieu d'accueil et une prise en charge éducative des élèves par des professionnels qualifiés. Inscrit dans le Projet Éducatif Départemental dans son volet : « agir en faveur d'un climat scolaire serein et apaisé », le dispositif "Accueil des Collégiens Temporairement Exclus" s'adresse à l'ensemble des collégiens de la 6ème à la 3ème en situation d'exclusion temporaire de leur établissement. La réussite de ce projet repose sur la mise en œuvre de 3

grands principes :

- la qualité de l'encadrement : des adultes formés et disponibles qui assurent un accompagnement de qualité ;
- une prise en charge rapide de l'adolescent, dès la notification de la sanction aux parents par l'établissement ;
- la mise en place systématique de la coéducation : travailler de concert avec l'ensemble des adultes, y compris les parents.



## **Le/la Maire comme autorité administrative**

Le Rappel à la loi<sup>3</sup> peut être aussi un outil intéressant dans la prévention de la réitération d'actes de violences. Le maire ne peut recourir, en effet, au rappel à l'ordre que pour des faits qui ne constituent pas un délit ou un crime. Il peut le faire pour des jeunes qui sont repérés soit dans les groupes « suivi des mineurs » dans le cadre des CLSPD-R (comme en Seine-Saint-Denis) soit dans les Cellules d'Échanges d'Informations Nominatives Mineurs En Difficultés ou CENOMED (à Paris). Les familles sont reçues et on aborde avec elles et les jeunes les faits de violences.

Il s'agit également de proposer au/à la jeune et à sa famille un parcours avec des engagements réciproques, qui fera l'objet d'une convention entre le/la Maire, le jeune et sa famille. Pour exemple, on peut lui proposer de participer un jour par semaine, auprès d'un partenaire de terrain, à des actions de prévention des rixes.

### **La DPSP à Paris, les CLSPD-R en Seine-Saint-Denis**

La Direction de la Prévention, Sécurité et Protection de la Ville de Paris met en place également des mesures de responsabilisation (par rapport à des faits de « violences dans l'espace public ») : une heure pour rappeler aux jeunes concernés quelle est la loi et en discuter avec eux, puis une participation des

---

<sup>3</sup> Le pouvoir du rappel à l'ordre du Maire a été introduit en droit positif par la [loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance](#). Il s'agit de la formalisation d'une pratique qui préexistait de façon informelle et qui reposait sur les compétences de police administrative du maire. L'article 11 de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance a inséré un article L.2212-2-1 dans le code général des collectivités territoriales, désormais [l'article L.132-7 du code de la sécurité intérieure](#), qui donne pouvoir au maire de procéder à un rappel à l'ordre à l'encontre d'une personne, auteur de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre dans la commune.

Le rappel à l'ordre est donc une injonction verbale adressée par le maire, dans le cadre de son pouvoir de police et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance. Le maire ne peut recourir au rappel à l'ordre que pour des faits qui ne constituent pas un délit ou un crime.

jeunes aux maraudes de prévention mises en place.

Dans le cadre des CLSPD-R (par exemple, celui de Romainville), lorsqu'un.e jeune a participé à une rixe mais sans qu'il y ait de poursuite à son encontre, il est reçu sa famille sont reçus par l'intervenant.e social.e du commissariat, essentiellement pour reprendre ensemble les faits.

Il est à noter cependant, aux dires de certain.es participant.es, qu'aujourd'hui, le Parquet demande systématiquement en cas de rixe une enquête pénale.

### **Difficultés rencontrées**

**Dans le travail avec les familles**, des professionnel.les témoignent de la difficulté à travailler avec celles qui sont non seulement démunies, mais aussi dysfonctionnelles.

Si la réflexion sur la posture est essentielle concernant ce travail (ne pas être moralisateur et encore moins stigmatisant), ainsi que la démarche de coéducation (comment accompagner des familles « démunies » ou en difficulté par rapport au rappel de la loi, au positionnement éducatif), il semble compliqué en revanche de travailler avec des familles dysfonctionnantes où la question qui se pose serait plutôt de permettre au jeune d'évoluer dans un autre environnement.

Lorsqu'une **mesure d'éloignement du territoire et de ses « embrouilles »** a été prise, « comment accompagne-t-on un

Le rappel à l'ordre peut s'appliquer au non-respect des arrêtés de police du maire lorsqu'ils portent sur des questions de bon ordre, de sûreté, de sécurité ou de salubrité publique, à d'autres faits relevant d'une peine contraventionnelle ; ou encore à des comportements n'emportant pas de qualification pénale.



éloignement et le retour ? ». La question se pose parfois du caractère contre-productif d'une telle stratégie, et ce d'autant que les réseaux sociaux en amoindrissent de toute façon les effets. Dans le cadre de la prévention de la récidive, le retour du jeune dans le quartier doit être travaillé en lien avec la PJJ ou le SPIP.

Le partage d'informations questionne également les professionnel.les. Pour certain.es, à partir du moment où le jeune est sanctionné pénalement et relève d'un suivi par la PJJ, les acteurs/trices professionnel.les qui ont pris l'initiative de signaler les faits ne sont plus tenu.es au courant. Même si toutes les informations ne doivent pas être partagées

et en tenant compte également du fait que le jeune « auteur » a droit à sa vie privée, ne serait-il pas plus pertinent que la « communauté éducative » soit informée des suites données ? Ce partage d'informations est à penser dans le respect d'une déontologie (il est préférable à la circulation de la rumeur), et afin d'assurer une cohérence dans les positions éducatives des professionnel.les qui entourent le jeune.

## Annexe 1 : une expérience de travail avec des jeunes de territoires, portée en partenariat

### Contexte

Entre 2015 et 2017, on assiste à une recrudescence de rixes opposant des groupes de jeunes résidant dans les 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Diverses réunions et actions ont lieu, à partir de 2015, menées par différents acteurs de ces deux arrondissements, dont le groupe *Synergie 18-19* qui regroupe des élus et des acteurs jeunesse des deux arrondissements.

### **Joindre les deux rives :**

Ce projet est né d'une rencontre entre trois acteurs : Mohamed Camara de l'association *Entraide*, Bacary Sacko de l'association *IDEE* et Mamadou Doucara de l'association *Espoir 18*. À la suite de l'agression violente d'un jeune sans histoire devant l'Espace Paris Jeunes Nathalie Sarraute, ces trois acteurs du monde associatif ont entrepris d'agir conjointement pour essayer de comprendre ce phénomène et d'y trouver des solutions.

### Stratégie

#### *Analyse*

Pour tenter de comprendre ce phénomène il nous a fallu répondre à ces questions :

Qui sont les jeunes véritablement impliqués dans les rixes ?

De quels quartiers viennent-ils précisément ?

Qui en sont les leaders ?

Pourquoi se battent-ils ?

#### *Diagnostic*

Afin de recueillir des éléments probants, nous avons équipés deux jeunes « ressource » des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements de caméra et leur avons demandé de se rapprocher de ces jeunes, et de les interroger sur leurs motivations et leur implication dans les rixes. Des interviews ont ainsi été réalisées et des habitants et des élus ont également été filmés. Cela s'est fait dans le cadre d'un partenariat avec France 24, et l'émission « Pas 2 Quartier ».

#### *Dialogue*

Une fois les jeunes concernés identifiés, nous avons organisé des réunions avec les groupes. D'abord par quartier, car il est apparu que les rixes prenaient pour prétexte des identités territoriales, opposant ainsi les jeunes de tel quartier contre ceux de tel autre. Et que cette opposition était à l'origine d'une escalade très rapide, fonctionnant par défi, vengeance et surenchères violentes. Nous sommes par la suite parvenus à faire se rencontrer les groupes belligérants et à entamer un dialogue entre tous les protagonistes.

## *Diffusion*

Les rushs recueillis par les acteurs « ressource » ont été remis à l'équipe de « Pas2Quartier », une émission de la chaîne France 24, qui en a fait un montage diffusé sur la chaîne, avec bien évidemment l'accord des jeunes en question qui ont néanmoins souhaité être floutés.

## **Objectifs**

Nous avons pour objectif initial d'organiser une projection avec les jeunes des deux arrondissements, les parents, les élus et divers professionnels. Cette projection aurait dû être suivie d'un débat au cours duquel les jeunes protagonistes auraient pris la parole.

Mais au vu de l'accalmie que les différents échanges avaient peut-être contribué à créer, nous avons préféré ne pas le faire afin d'éviter que les témoignages que nous aurions ainsi convoqués ne tournent à la confrontation.

## **2<sup>e</sup> temps**

L'association GFR, que nous avons rencontrée lors d'une réunion synergie 18-19, nous a contacté pour nous proposer d'intervenir sur le groupe de jeunes avec un intervenant spécialisé dans l'écriture. Cela s'est traduit par un séjour au Mans avec des jeunes des différents quartiers réunis autour d'un projet d'écriture de *punch line* visant à « mettre des mots sur les maux ». À leur retour, les jeunes participants ont repeint le pont bleu qui sépare le 18<sup>e</sup> du 19<sup>e</sup> avec des mots de paix.

Cette action a donné lieu à un second reportage avec « Pas2Quartier ».

## **3<sup>e</sup> temps**

Souhaitant aller plus loin dans la mise en place de ponts et de favoriser l'entente entre les groupes des différents quartiers, nous avons organisé un Chantier de Solidarité International au Maroc autour d'un projet de rénovation d'une école.

Ce séjour émaillé de nombreux incidents, tant entre les groupes de jeunes qu'entre les jeunes et les encadrants, ne s'est pas bien déroulé. Au point que nous avons dû rapatrier les participants avant l'échéance prévue.

Nous nous sommes alors rendu compte de la fragilité des rapprochements et de l'importance du lien de confiance tissé avec ces jeunes. Les deux jeunes ressources intervenus au départ ne faisaient pas partie du voyage et les animateurs, qui connaissaient très peu ces jeunes, n'ont pas été en mesure de gérer le groupe que le dépaysement n'a pas contribué, dans ce contexte, à apaiser.

## **4<sup>e</sup> temps**

À la suite d'une réunion au retour de ce séjour abrégé, nous nous sommes mis d'accord pour poursuivre les actions avec le groupe de jeunes et pour ne surtout pas s'arrêter sur cette expérience négative. À notre étonnement et pour notre satisfaction, les jeunes sont alors venus nous voir pour s'excuser de leur comportement et ce qui a pu ressembler à un échec s'est avéré une étape importante de la prise de conscience par ces jeunes des mauvaises conséquences de leur comportement agressif.

## **5<sup>e</sup> temps**

L'association GFR est revenue vers nous pour nous proposer de réitérer l'expérience des *punch line* mais cette fois à New-York, dans un centre social du Bronx. Le voyage s'est préparé, au cours de temps de réunions d'élaboration d'un planning et d'organisations d'actions d'autofinancement.

Au cours de ce voyage ont eu lieu des échanges/débats sur la violence, des visites de structures associatives et l'organisation d'une marche où nos jeunes ont pris la parole pour diffuser un message de paix.

## **Hypothèses**

L'identification des protagonistes est un préalable à l'amélioration de la situation effective sur le terrain. Des actions générales non ciblées étant beaucoup moins efficaces.

Les jeunes ressources ont été un maillon indispensable pour nous rapprocher des acteurs les plus engagés dans les épisodes violents et pour tisser des liens de confiance permettant la mise en place d'actions avec eux.

L'implication des acteurs eux-mêmes et la prise de conscience de leur comportement est la clé d'un changement vers une amélioration durable.

Une action pouvant apparaître à un moment donné comme un échec peut s'avérer par la suite avoir contribué au succès global d'un projet car elle a été l'occasion d'une prise de conscience. Il faut parfois créer des possibilités d'erreur plus qu'entretenir des situations confortables.

La mise en avant et la publication d'une action ou d'une méthode ne doit pas entraver son efficacité. C'est individuellement qu'il convient d'agir, en tenant compte du contexte spécifique dans lequel évolue chaque personne et pas en plaquant des préjugés sur d'autres préjugés qui mènent aux malentendus et à la confrontation.

La difficulté est de ménager des espaces où le dialogue et la conciliation sont possibles pour les personnes ou les groupes qui, précisément, s'entendent a priori le moins.

## Annexe 2 : Un établissement scolaire confronté aux logiques d'appartenances territoriales

### Le contexte

Il s'agit d'un collège de centre-ville, en Seine-Saint-Denis, qui compte plus de 500 élèves, desservi par plusieurs lignes de transports en commun, tramway. Le jeune est présent depuis 3 semaines dans l'établissement a été reçu en entretien de rescolarisation par le principal et ne se fait pas remarquer.

### La situation

- 1- Sur la base d'une information reçue par des collégiens (« signal faible »), le CPE lance une alerte : une bande attendrait ce jeune devant le collège, à la sortie de 16h30.  
Cet horaire ne correspond pas à l'horaire habituel de sortie du jeune qui aurait dû quitter le collège plus tôt mais il participe à une sortie.
- 2- La décision est prise d'appeler la police nationale qui ne garantit pas sa présence à l'heure de la sortie. De fait, elle ne pourra pas venir.
- 3- À l'heure de la sortie, le Principal, son Adjoint, le CPE et deux assistants d'éducation sortent devant le collège. Ils voient un groupe de jeunes inconnus qui est en attente, sans bouger et « sans arme visible ».
- 4- Lorsque le car de sortie arrive, le jeune « nous échappe », « on n'arrive pas à le saisir à sa sortie du car », « il savait ce qui l'attendait et il s'est éclipsé ».
- 5- La sortie de 16h30 s'achève : il ne s'est rien passé.
- 6- Plus tard, la mère appelle pour dire que son fils est aux urgences. Le groupe a fini par le retrouver, l'arrêter et le frapper à la station de tram qu'il avait rejoint pour rentrer chez lui.

Selon elle, il s'est agi d'un conflit de quartier : les jeunes qui l'ont « attaqué » appartenaient tous à un même quartier, différent du sien

### Le profil du jeune

Le jeune avait été exclu à 3 reprises d'établissements pour violence scolaire. Il avait déjà été « attaqué » devant son précédent collège à Épinay. À Saint-Denis, il était en situation de vulnérabilité, car un « Spinassien » n'est pas soutenu par des jeunes de Saint-Denis dans une situation identique.

Il avait surpris à son arrivée par son calme dans le collège et donnait un portait différent de celui qui avait été brossé.

### Les informateurs

L'information initiale est remontée au CPE par un jeune Spinassien également, en voie de rescolarisation dans le collège et qui semble menacé sur son trajet, selon les dires de son père. C'est un élève avec lequel il est extrêmement difficile de travailler, la violence est son mode de communication. Toute injonction de prise en charge psychologique a échoué. Une IP est remontée il y a plusieurs années de cela (avec AEMO) sans effets.

Des « petits » avaient aussi alerté les assistants d'éducation en annonçant « qu'il se produirait quelque chose à 16h30 ».

### La situation après la rixe

La mère a porté plainte puisque l'agression s'est passée devant l'arrêt du tram. Si cela était arrivé devant le collège, alors ce dernier aurait pu porter plainte. Le jeune s'en est sorti sur le plan physique mais il n'est plus dans le collège. Il a fallu à nouveau trouver un autre établissement.

« Pour nous, ce fut un échec (...) On peut se poser la question de l'intérêt de l'exclusion et de l'arrivée dans un nouvel établissement ». Il est à noter que les établissements scolaires effacent toutes les sanctions au bout d'un an (date à date), de sorte que l'élève arrive avec une nouvelle chance.

## Annexe 3 : le groupe de professionnel.les relais

- Gaëtan Alibert, Gardien de la paix, Commissariat du 20ème, Paris
- Marie Anquez, Directrice des quartiers, Ville de Saint Denis
- Lisa Barachin, Cheffe de projets politique de la ville pour le Pré Saint Gervais, Est Ensemble
- Lili Jeannes Barcillon, Coordinatrice CLSPD, Ville d'Épinay sur Seine
- Catherine Bédouret, Coordinatrice CLSPD, Ville de Saint-Denis
- Noria Belgherri, Chargée de projets territorial- prévention du décrochage scolaire, Direction de l'Education et de la Jeunesse, Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
- Samira Belkacemi, Responsable du pôle jeunesse, Ville des lilas
- Silvia Bollut, Responsable du secteur de la prévention spécialisée, lieux d'écoute, PAEJ et MDA, Direction de l'Enfance et de la Famille, Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
- Joël Dupin, Chef de Service Éducatif, Fondation Jeunesse Feu Vert
- Rachid Elhaoudi, Chef de service Éducatif, association Cap à Cité
- Geneviève Fontaine-Descamps, Coordinatrice sociale territoriale 18ème, DASES, Ville de Paris
- Juliette Garnier, Chargée de projets territorial- prévention du décrochage scolaire, Service du Projet Éducatif, Direction de l'Education et de la Jeunesse, Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
- Valérie Gimonet, Cheffe de service, Maison des ados Robert Debré, Paris
- Michel Hajji, Coordinateur Antenne 18ème, Maison des ados Robert Debré, Paris
- Samah Hosny, Chargé de mission CLSPD, Ville de Pantin
- Larbi Kadouri, Coordinateur des politiques éducatives 11/17 ans, Ville du Pré Saint Gervais
- Sophie Kahn, Chargée de mission vie scolaire, DSDEN 93
- Khady Faty, Service du projet éducatif et de la jeunesse, Direction de l'éducation et de la jeunesse, Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
- Manon Kiota, Educatrice, APCIS Épinay sur Seine
- Pascale Lafosse, Coordinatrice sociale territoriale 20ème, DASES, Ville de Paris
- Michèle Lallemand, Cheffe de Service Éducatif, Fondation Jeunesse Feu Vert, Seine-Saint-Denis
- Marjorie Lebrun, Cheffe de projets politique pour la ville de Pantin, Est Ensemble
- Mélanie Le Min Han, Chargée de formation, APSV
- Fany Piessau, Coordinatrice sociale de territoire 19ème, DASES, Ville de Paris
- Mireille Pisanias, Responsable UEMO Chemin Vert, 20ème, PJJ
- Isabelle Saily, Responsable Pôle Jeunesse SEPLEX, DASES, Ville de Paris.
- Anne Sarra, Coordinatrice sociale territoire 17ème, DASES, Ville de Paris
- Philippe Starck, Directeur adjoint, Fondation jeunesse Feu Vert, Paris
- Angelica Valcarel, Pôle Jeunesse SEPLEX, DASES, Ville de Paris
- Elodie Vernet, Coordinatrice CLSPD, Ville de Romainville



A large teal-colored triangle pointing to the left, occupying the right half of the page. The text is centered within this triangle.

# Les Rixes : Une question sociétale ? par Sébastien Daubes

# Les rixes : une question Sociétale ?

**Retranscription de la présentation d'une partie du mémoire de Master de Sébastien Daubes qui traite de la question d'un projet de prévention des rixes et son intervention au sujet de : « Les rixes : une question sociétale ? ».**

## Présentation

Dans cette courte présentation, j'aimerais vous proposer des éléments de compréhension du phénomène des rixes et interroger l'idée, assez répandue, que ces affrontements sont incompréhensibles quand on les compare à la futilité de leurs motifs. En effet, dans ma présentation je vais essayer de vous montrer comment on peut passer d'un incident individuel, a priori pas si grave, comme un regard ou une provocation sur Snapchat à un affrontement violent entre plusieurs dizaines de jeunes et pourquoi on ne retrouve pas ces affrontements partout en France ni partout à Paris.

L'angle sociologique que j'ai choisi pour traiter la problématique des rixes représente seulement un aspect de compréhension de cette problématique. Je suis ravi que la question psychologique et adolescente, qui est un autre aspect majeur des rixes, soit également traitée lors de notre table ronde. Avant de commencer, il est pertinent de vous indiquer d'où je vous parle. J'ai été diplômé du master d'études de la paix de l'université Paris-Dauphine en 2019.

Dans ce master, nous nous interrogeons sur ce que représentent les concepts de paix, de justice ou encore de violence au travers de diverses disciplines comme la sociologie, la science politique ou encore la philosophie. C'est dans le cadre de ce master que j'ai effectué un stage de 6 mois à la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques entre avril et octobre 2019.

Au cours de ces 6 mois, j'ai réalisé un diagnostic des rixes sur le territoire de la Seine-Saint-Denis sur la base de la presse et de rencontres d'acteurs. Et suite à ce diagnostic, j'ai participé à la mise en place d'un groupe de travail sur les actions de préventions de ces affrontements. Au terme de ce stage, j'ai produit un écrit de réflexion autour de ces rixes et j'y questionnais l'idée que j'ai beaucoup entendue lors de mon stage, selon laquelle « les motifs de ces rixes sont futiles », j'interrogeais la futilité de ces motifs. Même si de nombreux professionnels sont plus avertis aujourd'hui, interroger cette futilité reste éclairant pour mieux comprendre ce phénomène. Je vais donc vous présenter aujourd'hui une version actualisée de ce travail.

# Introduction

## ***Un phénomène nouveau, plus violent et des participants de plus en plus jeunes ?***

*« Depuis quelque temps, le phénomène [de la criminalité des jeunes] présente certaines caractéristiques nouvelles :*

- 1) les jeunes agissent surtout en bandes ;*
- 2) la décharge d'agressivité revêt des formes de violence extrême ;*
- 3) cette activité antisociale n'a pas toujours un but lucratif. Souvent, il s'agit d'un crime gratuit. »*

On pourrait croire cette citation récente, elle date pourtant de 1968. C'est un juriste criminologue de l'époque qui étudie la criminalité à Paris qui la signe. Ces citations sont très nombreuses à l'époque, à la fois dans la presse et dans les discours politiques<sup>6</sup>. Il ne s'agit pas de dire que la violence des jeunes est exactement la même aujourd'hui que par le passé, mais les bagarres entre jeunes hommes pour des histoires de rivalités ou des questions d'honneur collectif sont anciennes. L'ouvrage de l'historien Robert Muchembled « Une histoire de la violence. Du Moyen-Age à nos jours » rend compte de l'ancienneté de ce phénomène.

À défaut d'être nouveaux, on entend également que ces affrontements sont en augmentation, comme par exemple à la fin du reportage de M6 qui avance même un chiffre très précis de 30% d'augmentation en 2018 en Seine-Saint-Denis. Il est difficile de quantifier ces événements et les chiffres sur lesquels se base le reportage proviennent de la police. Or ces chiffres ne sont pas transparents. Comme le montre Laurent Muchielli dans son travail, les chiffres sur la délinquance qui sont produits par la police sont toujours à prendre avec un recul critique et dépendent notamment de la politique qu'elle met en place. Ces chiffres sont fortement impactés,

d'une part par la politique dite « du chiffre » mise en place au début des années 2000 par Nicolas Sarkozy alors qu'il est ministre de l'intérieur. Ils sont impactés d'autre part par ce qui est défini comme une rixe par la police. En effet, il n'y a pas d'infraction nommée rixe. Ainsi, ce qui est défini comme rixe par la police peut varier temporellement d'une année à l'autre, ou géographiquement d'un commissariat à un autre.

Depuis 3-4 ans cependant, il semble que les rixes soient fortement en augmentation. C'est selon cette impression qu'a été mise en place la politique publique de prévention des rixes à Paris. Je pense cependant qu'en l'absence d'une mesure rigoureuse d'année en année, nous ne pouvons pas affirmer que ce phénomène soit globalement en augmentation. Lors de nos diverses rencontres avec des acteurs de la prévention, nous avons souvent entendus des acteurs présents dans certains quartiers parisiens depuis plusieurs dizaines d'années, notamment dans le 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissement nous dire que parfois les rixes s'arrêtent pendant plusieurs années suite à un intense travail coordonné de prévention. Et qu'ils reprennent ensuite pendant un temps, plus ou moins longs, avant d'être arrêtés de nouveau. Face à un phénomène cyclique, alternant des phases intenses et des phases de refroidissement, je crois que nous devons être précautionneux, je ne sais pas si nous pouvons affirmer qu'aujourd'hui tout est pire qu'avant.

Par ailleurs, concernant l'âge des participants, il est également difficile de se prononcer sur le fait qu'ils soient de plus en plus jeunes. Cette thèse du rajeunissement réapparaît régulièrement et il existe un problème de données pour statuer avec rigueur sur cette question. Selon Marwan Mohammed et d'autres sociologues, la tendance historique est globalement plus au vieillissement qu'au rajeunissement. L'entrée dans les bandes transgressives se fait encore au début de

l'adolescence, cependant le contexte général de précarité économique et de difficile accès au monde du travail réduit aujourd'hui les possibilités de sortir des bandes et de la délinquance. Alors qu'au XXe siècle, les jeunes trouvaient dans l'usine et le plein emploi des mécanismes de sortie des bandes, les participants à ces affrontements restent aujourd'hui dans ces agissements de plus en plus longtemps.

Pour commencer, je vous propose de définir clairement ce à quoi je vais faire référence quand je vais parler de « rixe » et pour ce faire je vais reprendre telle qu'elle la définition donnée par le groupe prévention des rixes du 13<sup>e</sup> :

« Les rixes sont des affrontements entre jeunes en groupes. Elles prennent leur origine dans une forme de logique de territoire dans laquelle se reconnaissent certains mineurs ou jeunes majeurs. Ce sont des événements qui prennent racine dans des rivalités de groupes et de personnes jusqu'au passage à l'acte violent, souvent par le biais d'armes ou d'armes par destination. Les auteurs sont fréquemment enfermés dans une spirale où ils deviennent victimes, et inversement où les victimes deviennent auteurs. Le phénomène est principalement véhiculé par le biais des réseaux sociaux, d'où son instantanéité. Les principaux protagonistes impliqués sont des jeunes collégiens et lycéens. »

# 1 La presse ?

Cette définition longue mais précise est importante au regard des nombreuses idées reçues autour des rixes. Quand on regarde la presse, on voit que le traitement des rixes est confus et parfois fallacieux. Je vais vous présenter quatre articles, représentatifs de ce qu'on trouve dans la presse concernant les rixes, et ceux-ci vont nous permettre de dégager 2 questions principales qui vont guider ma présentation.

## [ARTICLE 1]

Dans ce premier article de Sud-Ouest 1, le journaliste nous présente ce qu'il appelle « un déchaînement de violence » dans deux cités des quartiers Nord de Marseille en septembre 2019. Dans son article, le journaliste liste des événements violents qui ont eu lieu dans cette zone périphérique de Marseille : il va donc mettre à la suite plusieurs fusillades autour de points de deal, une bagarre très violente dans un domicile et enfin une « bagarre entre bandes ». Une fois listés tous ces événements, le journaliste relaie la déclaration de Mme Ghali, sénatrice des Bouches-du-Rhône, qui demande la tenue d'un comité ministériel de sécurité en affirmant : « Nous devons protéger les Marseillais de ces commandos de guerre ».

Cet article, je le trouve très intéressant car il est construit comme beaucoup d'autres : il énumère des actes de violences en groupes qui sont très différents, en termes de personnes impliquées et de leurs motivations. Et il relaie ensuite une réponse politique, très généralisante et catégorique : toutes ces violences sont assimilables, nous avons affaire à des commandos de guerre.



## Marseille : déchaînement de violence dans deux cités des quartiers Nord

Une dizaine de personnes ont été blessées par balles au cours du week-end dans de multiples rixes et fusillades

Une dizaine de personnes ont été blessées par balles durant le week-end à Marseille, dans deux cités des quartiers Nord de la ville.

Les premiers blessés ont été relevés dans la nuit de samedi à dimanche dans la cité de la Bricarde, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, près d'un point de trafic de drogue connu.

Selon le quotidien régional, une troisième personne a été blessée lors de cette fusillade, une jeune femme de 20 ans a priori venue sur place en tant que consommatrice.

(...)

Mais la tension n'est pas retombée dimanche aux Rosiers, avec encore un homme blessé par balles, en fin de journée.

Appelés aux Rosiers à 18h36, les marins-pompiers ont également dû intervenir à 500 m de là, à 18h44, suite à une bagarre entre bandes, près du McDonald's Saint-Barthélémy, dans le quartier Sainte-Marthe.

C'est face à cette flambée de violence, et notamment le cas de la Bricarde, que Samia Ghali a réclamé au ministre de l'Intérieur, dans un communiqué, « la tenue immédiate d'un comité ministériel de sécurité pour Marseille, accompagné d'un plan clair et coordonné au plus haut niveau de l'Etat pour, enfin, sortir les Marseillais de cette prise d'otage permanente ».

« Nous devons protéger les Marseillais de ces commandos de guerre », a insisté la sénatrice socialiste des Bouches-du-Rhône en dénonçant « le déficit de moyens et de stratégie de

## LE FIGARO

Mercredi soir, une bagarre entre **bandes rivales** de deux quartiers du Xe arrondissement parisien (Chaufourniers et Grande-aux-Belles) a éclaté aux alentours de 20 heures. En tout, près d'une trentaine de personnes armées de bâtons se livraient à un violent affrontement, les deux quartiers en question rivalisant à coups de barre de fer depuis des années. Appelée pour une rixe sur la voie publique, la police a découvert sur place un jeune homme blessé par arme blanche, gisant au sol dans une mare de sang.

(...)

En octobre 2019, au lendemain d'une rixe ayant entraîné la mort d'un garçon de 17 ans, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner avait annoncé une « remise à plat du **plan d'action** » contre les bandes, avec notamment l'instauration de « **référénts dans chaque commissariat** » et une « **cartographie** » de ces groupes « **cage d'escalier par cage d'escalier** ». La préfecture de police de Paris a mis en place en 2009 une « cellule de suivi du **plan bandes** ».

### [ARTICLE 2]

Ici également, dans un article du Figaro du 30 janvier, le journaliste présente une bagarre entre deux « bandes rivales » parisiennes, des 10<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements. Le journaliste nous présente donc les faits et consacre les deux derniers paragraphes à la réponse politique, c'est-à-dire au « Plan d'action contre les bandes » du ministère de l'intérieur. Pour ce plan, M. Castaner, à l'époque Ministre de l'intérieur, annonce qu'il va réaliser une cartographie de ces bandes « cage d'escalier par cage d'escalier ». Outre les cages d'escaliers, c'est cette « cartographie des bandes » qui m'intéresse. En annonçant cela, M. Castaner sous-entend qu'on peut faire le contour ces groupes, les suivre, c'est-à-dire qu'ils ont des membres et une structure claire.

Dans ce deuxième article, on ne retrouve pas l'image guerrière des commandos de guerre du premier, mais dans l'un comme l'autre, on nous présente les groupes impliqués dans les rixes comme des bandes structurées, stables dans le temps et dont les membres sont fixes. C'est une première représentation que j'aimerais discuter avec vous.

Dans les deux articles suivants, nous allons voir une autre représentation qui apparaît dans la presse, concernant non pas les groupes, mais les raisons de ces affrontements.

[ARTICLE 3]

Heureusement, tous les journalistes ne lient pas rixes et trafics. Lorsque ce n'est pas le cas, c'est souvent la futilité des motifs qui est mise en avant, comme on le voit dans cet autre article du Parisien datant de juin 2019. Ici, le journaliste écrit que des futilités, « un regard, » une « broutille » viennent raviver des rivalités entre bandes de jeunes et peuvent amener à des affrontements.

**Le Parisien**

# Paris : en finir avec les rixes entre bandes

(...)

## Des motifs futiles

Il suffit d'une broutille pour ranimer l'animosité entre bandes rivales et déclencher un affrontement qui peut aller jusqu'à la mort : tensions historiques entre quartiers, collèges ou lycées, obscur différend, vol de portable ou rivalité amoureuse amplifiés par les réseaux sociaux suffisent à raviver l'envie d'en découdre.

Au regard de ces 4 articles, on voit donc que la presse, lorsqu'elle traite des rixes, relaie de nombreuses idées reçues que je n'ai pas toutes énumérées. Et que parmi ces idées reçues, on retrouve deux éléments qui vont principalement nous intéresser ici.

D'une part, il y a les raisons des rixes avec deux approches journalistiques différentes. La première met en avant un lien possible avec les trafics de drogues, alors que la seconde indique qu'il s'agit en fait d'affrontements entre jeunes partant de motifs futiles.

De l'autre part, la presse s'intéresse aux participants en présentant, de manière unanime, les rixes comme l'affrontement entre « bandes rivales, » toujours entendues comme des groupes relativement structurés, dont il est possible d'établir les contours et dont les membres sont stables.

**Nous allons donc interroger ces deux idées et celles-ci vont nous permettre de dégager une double réflexion : d'une part, pourquoi ces jeunes se battent-ils ? D'autre part, qui sont les jeunes qui se battent et appartiennent-ils à des « bandes » ?**



# 2 Rixes et trafic de drogues : pourquoi les jeunes s'affrontent ?

## Commençons donc par les raisons des rixes : rixes et trafics de drogues ou bien rixes et motifs futiles ?

Le lien entre rixes et trafic a déjà beaucoup été critiqué et il commence à être clair pour beaucoup. Je crois qu'il est cependant important de le souligner : les rixes ne sont pas des règlements de compte entre équipes de deal. Pour bien comprendre les rixes, il est nécessaire de les dissocier des autres formes de violences collectives dans l'espace public : il ne s'agit pas d'affrontements dans des logiques de contrôle de territoires pour des raisons économiques, ce ne sont pas des violences acquiescentes dont la finalité est le vol d'un bien, ou d'argent, il ne s'agit pas non plus de violence de protestation comme les révoltes contre les forces de l'ordre (comme par exemple en 2005). Enfin, il ne s'agit pas enfin de violences sur la base d'appartenance ethno- raciale ou religieuse comme dans les années 1980 avec skinheads d'extrême-droite.

## Mais alors de quoi s'agit-il ? Si les raisons ne sont pas économiques, politiques ou ethno raciales, quel est l'enjeu de ces rixes ?

Lorsqu'il parle des rixes, le sociologue Marwan Mohammed<sup>3</sup> emploie le terme « embrouilles de cité ». Je trouve ce terme très éclairant et pertinent parce qu'il est révélateur d'un aspect important de ces affrontements : les

rixes s'inscrivent dans un phénomène plus large et diffus dont elles sont l'explosion la plus spectaculaire. Dans son analyse, Mohammed montre que la rixe constitue une étape (avancée) dans ce spectre que représentent les embrouilles : celles-ci commencent par des préliminaires verbaux (« coups de pressions » et autres défis ou ragots), peuvent occasionner des « têtes contre tête » (duels) lors de rencontres imprévues et aboutissent parfois à des affrontements entre groupes. L'embrouille c'est une forme de conflictualité permanente, une rivalité toujours présente à l'esprit des jeunes, qui existe bien avant la rixe. Comprendre cela, c'est aussi comprendre que s'attarder sur le motif d'une rixe n'est pas pertinent pour analyser ces affrontements. Les jeunes qui s'engagent dans les rixes présentent une disponibilité à l'affrontement qui est activée au premier motif.

L'enjeu principal de cette conflictualité est la réputation. Cette conflictualité s'inscrit dans ce que Marwan Mohammed appelle l'espace social des réputations. Cet espace social des réputations est un espace symbolique et normé. Il est symbolique parce qu'il ne s'agit pas de gain matériel mais de valorisation de soi, de réputation. Cet espace est normé, c'est-à-dire qu'il est régi par des règles connues de tous. La valorisation peut s'y faire de nombreuses manières, au travers du sport, de la scolarité, de la séduction ou encore au travers des embrouilles. Pour ces dernières, la distribution des réputations se fait sur la base de la virilité, des capacités physiques et de la capacité à dominer l'autre. Toutes les personnes qui sont dans cet espace en connaissent les règles : c'est-à-dire que chacun sait ce qui constitue un succès, une défaite, ou ce qui constitue un affront.

Par ailleurs, cet espace est relationnel et concurrentiel : c'est-à-dire que la position d'une personne (ou d'un groupe) se fait par rapport à celle d'autrui (ou d'un autre

---

<sup>4</sup> 3 Mohammed Marwan, « Bandes de jeunes et « embrouilles de cité » », in questions pénales, CESDIP, 2008.



groupe). Il faut en permanence démontrer sa réussite et surenchérir pour maintenir une position. C'est d'ailleurs dans ce mécanisme concurrentiel que se situe le principal danger de ces embrouilles. Que ce soit en interne, au sein d'un même groupe ou en opposition aux autres groupes et quartiers, la promotion dans cet espace passe par la surenchère. Les coups rendus doivent être plus intenses que les coups reçus et lorsque rien ne vient refroidir la dynamique, on passe malheureusement d'un motif qui semble « futile » à des conséquences tragiques.

En plus de l'accord collectif et tacite sur comment se distribuent les points, cet espace dispose de canaux de communication. En effet, il est important de souligner que la réputation n'existe que parce qu'elle est connue et validée par les autres : la réputation n'est pas quelque chose que l'on possède mais bien quelque chose qui nous est attribué par les autres. Depuis toujours, les lieux de socialisation des jeunes sont les premiers lieux où se discutent les réputations. Ainsi, dans les collèges, les lycées et tous les lieux de regroupements de jeunes, on peut entendre les dernières histoires et on y réévalue en permanence la position de chacun dans cet espace de réputation.

Il est intéressant de voir, dans un travail de Marwan Mohammed datant de 2008, les principaux canaux de communication qu'il liste. Il parle tout d'abord des établissements scolaires, puis des cercles familiaux et amicaux, de la presse. Et enfin, en dernier, il mentionne les forums internet et les blogs.

En effectuant une rapide recherche sur internet, on se rend compte qu'il existe des dizaines et des dizaines de blogs sur les embrouilles. Par exemple, un blogueur dans son « blog n°1 sur la Seine-Saint-Denis » dresse un état des lieux des « guerres de cités » et on remarque dans les commentaires que ces embrouilles sont connues, qu'elles sont débattues, qu'on en connaît l'histoire, et que certains s'en revendiquent.

Ce détour me semble important car on parle souvent aujourd'hui des réseaux sociaux numériques et de leur place dans les rixes. En fait, les rixes n'ont pas attendu les réseaux sociaux numériques pour exister : les embrouilles ont toujours disposé de nombreux canaux de communications. Cependant, le smartphone et Snapchat sont venus bouleverser ces canaux avec leur instantanéité, leur omniprésence et l'échelle de diffusion qu'ils permettent. En 2010, l'accès à skyblog était limité à l'accès à un ordinateur et à une connexion internet, il était ponctuel dans la journée et ne concernait pas tous les jeunes. Aujourd'hui, tous ou presque disposent d'un smartphone et ont un accès direct et quasi-illimité à des réseaux qui peuvent toucher potentiellement des dizaines voire des centaines de milliers de personnes. Cela crée une accélération de la logique de surenchère dont on a parlé précédemment et une plus large diffusion des embrouilles. L'omniprésence des réseaux sociaux numériques, l'importance de plus en plus grande qu'ils jouent dans la valorisation de soi et l'absence de régulation adulte de ces réseaux viennent encourager ces embrouilles en créant une sorte de bulle, isolée du monde adulte, avec un sentiment d'anonymat et d'impunité. On voit donc qu'il serait erroné de chercher à lier trafic de drogues et rixes et que s'arrêter aux motifs des embrouilles n'est pas pertinent pour comprendre ce qui s'y joue. Inscrire le motif, l'incident apparemment futile, dans une logique de disponibilité à l'affrontement qui vise l'accès à une réputation permet de mieux comprendre comment on peut arriver à un affrontement collectif si disproportionné et violent.

La centralité de la réputation dans ces affrontements est aussi éclairante pour orienter le travail de prévention auprès des jeunes. Les jeunes, c'est-à-dire les protagonistes mais aussi tous les observateurs qui constituent le jury de cet espace social des réputations que nous venons de décrire. Cette masse d'observateurs et d'observatrices n'est pas la première chose à laquelle on pense

lorsqu'on évoque les rixes mais elle devient centrale lorsque l'on pose que les réputations constituent la matrice de ces affrontements. Sans public, il n'y a pas de réputation.

### 3 Les « bandes » : qui s'engage dans les embrouilles ?

Penser la participation aux embrouilles comme une volonté de se valoriser et de se faire une réputation met à mal l'idée, vue dans les deux premiers articles, qu'il s'agirait de commandos de guerres, ou de « bandes » de jeunes structurées et homogènes, dont on pourrait faire la cartographie « cage d'escalier par cage d'escalier ». Cela nous amène à nous interroger : s'il ne s'agit pas de groupes structurés dont les membres sont clairement et durablement définis, comment se constituent ces groupes et qui sont les jeunes qui les composent ?

L'engagement d'un jeune dans ces affrontements n'est jamais automatique et se fait en fonction de facteurs qui varient au cours du temps. Cet engagement repose sur des mécanismes de solidarité que Marwan Mohammed appelle allégeances. Il décrit ainsi trois types principaux de solidarités, trois types d'allégeances qui amènent des jeunes aux profils très variés à participer à ces affrontements.

Les allégeances affectives et/ou émotives, concernent ceux dont un proche est visé, ou ceux qui s'indignent du sort d'une victime collatérale. Dans ces cas, les participants aux violences peuvent avoir des parcours scolaires ou professionnels conformes et maintenir des liens habituellement distants avec d'autres pratiques transgressives. Ils peuvent avoir des parcours de réussite dans d'autres domaines comme le sport ou la musique par exemple.

Viennent ensuite les allégeances stratégiques, lorsque les jeunes visent à s'intégrer dans les

sociabilités du quartier (nouveaux résidents ou jeunes au statut local fragile par exemple). Enfin, l'allégeance statutaire qui est le schéma le plus fréquent. L'allégeance statutaire renvoie aux acteurs dont le statut social est imbriqué à la réputation de leur bande et de leur quartier et qui doivent donc s'engager dans la défense du prestige collectif. Ces acteurs ont intériorisé les obligations de solidarité, corollaire du droit à la protection. Lorsque ce type d'acteurs est pris à partie par un autre groupe, les représailles sont quasi-automatiques. C'est le mode de recrutement le plus large et le niveau de solidarité le plus répandu.

En comprenant la pluralité des motifs d'engagement dans les rixes, on comprend donc que la participation d'un jeune à un affrontement n'est pas systématique et dépend de son statut local. Cela permet également de comprendre pourquoi la composition de ces groupes varie au cours du temps et que l'on peut y retrouver des jeunes aux trajectoires de réussites (éducative, professionnelle ou autre).

Cependant, si la composition varie, certains jeunes, les animateurs, restent. Pour ces jeunes hyper investis dans les embrouilles, les profils sociologiques sont en général assez semblables : ils sont en situation de décrochage scolaire, dans des conditions de vie, familiales, économiques ou sociales, difficiles. Ils incarnent l'orthodoxie de la rue et, en s'hyper investissant dans ces embrouilles, ils compensent les impasses dans lesquelles se trouvent leurs trajectoires. Ils se posent ainsi en gardiens de l'honneur du quartier car, à défaut de pouvoir se valoriser ailleurs, ils vont imbriquer leur réussite individuelle, leur honneur personnel à cet honneur collectif.

On comprend ainsi pourquoi les rixes n'ont pas lieu partout en France, ni partout à Paris. L'engagement d'une grande partie des jeunes, de la partie la plus motivée et proactive, de ces affrontements répond à un besoin de valorisation et d'accès à l'estime de soi. Ce chemin emprunté pour y accéder se fait à cause de l'absence – réelle ou imaginée –

d'autres moyens de se valoriser : comme par exemple au travers d'une scolarité réussie, ou dans la projection d'une vie professionnelle épanouissante. La participation à ces bagarres vient résoudre, de manière ponctuelle et

relativement illusoire, la tension qui existe chez certains jeunes de quartiers difficiles entre l'aspiration à réussir et les impasses auxquelles ils font face.

## Les sources :

### Articles journalistiques :

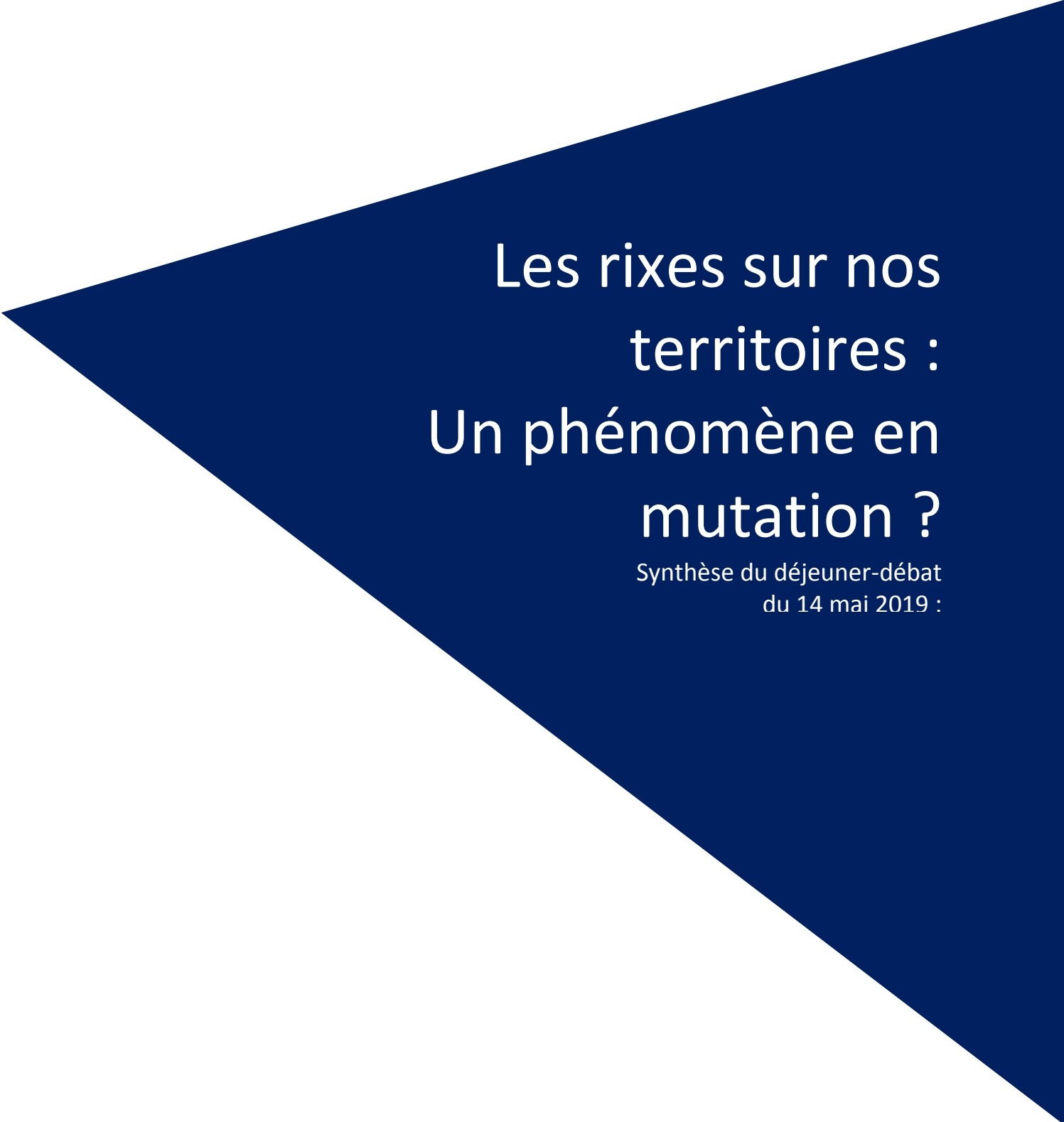
- « Marseille : déchaînement de violence dans deux cités des quartiers Nord », Sud-Ouest, 15/09/2019 <https://www.sudouest.fr/2019/09/15/marseille-dechainement-de-violence-dans-deux-cites-des-quartiers-nord-6567198-10407.php>
- « Fresnes : tourné aux Groux, le film «Mama Iova» de retour sur ses terres », Le Parisien, 10/01/2020 <http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/fresnes-tourne-aux-groux-le-film-mama-lova-de-retour-sur-ses-terres-10-01-2020-8233065.php>
- « Paris : en finir avec les rixes entre bandes », Le Parisien, 20/06/2019 <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-en-finir-avec-les-rixes-entre-bandes-20-06-2019-8099064.php>
- « Paris: un adolescent de 14 ans décède après une rixe », Le Figaro, 30/01/2020 <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/paris-un-adolescent-de-14-ans-decede-apres-une-rix-20200130>
- Articles scientifiques :
- Mohammed Marwan, « Bandes de jeunes et « embrouilles de cité » », in questions pénales, CESDIP, 2008, [http://www.cesdip.fr/wp-content/uploads/QP\\_01\\_2008\\_pr\\_site.pdf](http://www.cesdip.fr/wp-content/uploads/QP_01_2008_pr_site.pdf)

### Blog :

- Skyblog « 93 seine saint denis » (consulté le 04/05/2020) : <https://93seinesaintdenis.skyrock.com/1631642078-LES-GUERRE-DE-CITES-DU-93.html>

### Lectures sur le sujet

- Bordet Joëlle, « Créer des « zones neutres » pour accueillir les adolescents dans la ville », in Insistance, ERES, 2016.
- Collectif, « EU Street Violence. Groupes de jeunes et violence dans l'espace public », Forum Européen de Sécurité Urbaine, 2013.
- Mohammed Marwan, La formation des bandes : entre la famille, l'école et la rue, Presses Universitaires de France, 2011.
- Mucchielli Laurent, L'invention de la violence : des peurs, des chiffres, des faits, Fayard, 2011.
- Sauvadet Thomas, Le Capital guerrier : concurrence et solidarité entre jeunes de cité, Armand Colin, 2006.



# Les rixes sur nos territoires : Un phénomène en mutation ?

Synthèse du déjeuner-débat  
du 14 mai 2019 :

# Les rixes sur nos territoires : un phénomène en mutation ?

Synthèse du déjeuner-débat du 14 mai 2019

**Les rixes entre jeunes : continuité et mutations des pratiques de socialisation à travers la violence en groupe, par Gilbert Berlioz.**

Notre observation s'appuie essentiellement sur un travail conduit en 2018 et 2019 avec la ville de Paris dans le cadre des États Généraux de la Prévention des Rixes chargés d'élaborer une stratégie pour enrayer la montée des phénomènes d'affrontements entre jeunes qui ont provoqué le décès de quatre d'entre eux, de nombreux blessés et de multiples traumatismes. Si Paris, du fait de son histoire et de sa configuration, constitue un territoire exposé, ces phénomènes (près de 200 recensés en 2 ans par les services de la Ville) ne sont pas isolés. On constate les mêmes problèmes dans toute l'Île-de-France, mais aussi ailleurs en France et chez nos voisins européens. Compte tenu de leur récurrence et de leur déploiement géographique, les rixes ne peuvent pas s'expliquer seulement par des causes locales et conjoncturelles. Leur généralisation dit quelque chose de la socialité des jeunes d'aujourd'hui, des formes de conflits et de violences dans lesquels ils évoluent et de leur rapport au reste du corps social. Car si « les jeunes tendent à former un monde à part, celui-ci n'existe que par l'autre vers lequel les pousse leur âge ».

## 1 De quoi parle-t-on quand on évoque les rixes entre jeunes ?

### *Un ensemble disparate avec neuf traits communs*

La première chose qui frappe quand on observe transversalement les rixes entre jeunes c'est leur hétérogénéité. Elles mettent en jeu des protagonistes d'âges, de situations sociales, familiales, scolaires assez variés dans des espaces urbains qui brassent des populations, des cultures, des milieux socio-culturels différenciés.

A l'analyse, on peut trouver neuf traits communs dans les rixes entre jeunes que nous avons observées, et qui peuvent certainement être généralisés. On voit qu'il s'agit :

1. d'affrontements entre jeunes ou rien ne distingue a priori les « victimes » et les « auteurs »,
2. d'affrontements violents, les protagonistes ne se contentent pas d'invectives ou de menaces, ils sont prêts à en découdre, se battre, blesser voire tuer,
3. avec le recours fréquent à des armes blanches (couteaux, machette) ou des armes improvisées (armes par destination) qui sont utilisées pour faire mal (barre de fer, marteaux, tournevis, bâtons, béquilles). Elles indiquent la nature du « projet », même si la plupart du temps



- l'explication avancée sur leur détention repose sur la nécessité de se défendre et non d'attaquer,
4. entre garçons : ce sont en majorité des adolescents bien souvent mineurs (c'est le cas des quatre jeunes décédés à Paris en 2017 et 2018). La présence des filles est faible dans les affrontements proprement dits, mais leur influence est déterminante pour valoriser le capital physique investi par les garçons et le prestige viril attendu en retour,
  5. réunis en groupes pouvant atteindre plusieurs dizaines d'individus pour lesquels la liaison par les réseaux dits « sociaux » jouent un rôle prépondérant dans la rapidité de la mobilisation et le manque de recul qui s'en suit,
  6. de manière ostentatoire dans des espaces publics (rues, places, parcs abords des établissements scolaires), ou dans des lieux ouverts au public (gares, espaces commerciaux),
  7. de manière spectaculaire et explosive avec des comportements d'acharnement où la « logique de meute » et la perte de contrôle individuel s'installent dans la dynamique collective de l'affrontement<sup>5</sup>,
  8. pour des motifs en apparence dérisoires (vol de trottinette, photos détournées, paroles déplacées, conflit entre petits frères/sœurs) dont l'importance est amplifiée par la hantise du manque de respect et l'hyper sensibilité à la logique de l'honneur. Sur fond de « disponibilité à

l'affrontement<sup>6</sup> », ils alimentent une dimension vindicative à l'état gazeux, qui explose au contact de ces détonateurs,

9. où l'information et les rumeurs se propagent principalement dans l'espace hors-sol que représentent les réseaux sociaux ;

Comme on le voit, ainsi dessiné, le contour des « rixes » est assez vaste et leurs frontières poreuses avec des phénomènes voisins comme les « bagarres », les « affrontements », les « règlements de compte », les « émeutes urbaines » (dont on ne parle plus aujourd'hui), ou les « dégradations festives » comme les voitures brûlées le 31 décembre à Strasbourg ou ailleurs.

Le vocable de rixe n'était pas employé, ou de manière très marginale, pendant les vingt dernières années plutôt marquées par les affrontements entre les jeunes et la police. Il est probable que le recours à ce mot dans le vocabulaire des médias et de l'action publique marque l'apparition d'un nouveau phénomène, ou la mutation d'un phénomène ancien, que les dénominations d'« altercations », ou de « violences de rue » ne permettent pas de bien cerner. D'ailleurs au tournant des années 2000, une recension des incidents relevés par la presse montrait déjà l'inflexion du phénomène, ou de son écho médiatique<sup>7</sup> : de 1992 à 1996, 28 % des incidents rapportés concernaient des affrontements entre jeunes et 32 % des affrontements entre jeunes et police. De 1997 à 2004, les incidents entre jeunes représentaient déjà 52 % du total, soit une

---

<sup>5</sup> Voir : Gustave Le Bon, « La psychologie des foules », PUF, 2013. René Girard, « Le Bouc émissaire », Poche, 1986. « Les formes de la violence », entretien avec Wolfgang Sofsky, [lavedesidees.fr](http://lavedesidees.fr), le 8 février 2011

<sup>6</sup> Marwan Mohamed, « La Formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue », PUF, 2011

<sup>7</sup> Hugues Lagrange, Marco Oberti (dir), « Emeutes urbaines et protestation : une singularité française », Poche, 2006

augmentation de 24 % qui ne semble pas avoir faibli ces dernières années.

## ***Jeunes en « bandes » ou en groupes ? Les nouveaux modes de socialisation des jeunes et les rixes***

Dans l'inconscient collectif, les groupes de jeunes, surtout quand ils sont violents renvoient spontanément à la notion de bandes ou de gangs, importée des États Unis<sup>8</sup>. Au-delà de son aspect spectaculaire qui alimente nombre de films, d'articles ou d'émissions de télévision, cette notion est plus problématique qu'elle n'y paraît. Elle est documentée en France sur longue période depuis les Apaches<sup>9</sup> de la Belle Époque jusqu'aux Blousons noirs des années 50<sup>10</sup>. Mais assez tôt la légende a pris le pas sur la réalité, et continue d'opérer. On pouvait entendre sur une chaîne d'information suite aux événements de Garges-Lès-Gonesse en janvier 2019 : « la France compte 90 bandes structurées ». Pourtant dès 1969, Jean Monod<sup>11</sup> dans son approche ethnologique des bandes de jeunes signale déjà « la fin des bandes » au sens classique du terme, du fait de l'arrivée de **jeunes avec d'autres profils comme les « beatniks »**. En 1987, François Dubet montre comment au temps des « loubards », la bombe à fragmentation de l'exclusion<sup>12</sup> fait éclater le monde commun

---

<sup>8</sup> À travers des films marquants comme « L'équipée sauvage », avec Marlon Brando, 1953.

<sup>9</sup> Michèle Perrot, « Les ombres de l'histoire. Dans le Paris de la belle époque, les Apaches », Flammarion, 2001, ou Robert Muchembled, « Une histoire de la violence. Du moyen âge à nos jours », Seuil, 2008.

<sup>10</sup> Marwan Mohamed, Laurent Mucchielli (dir) « Les Bandes de jeunes : des blousons noirs à nos jours », La Découverte, 2007.

favorisant la constitution de bandes. C'est un point essentiel. Dans les trente dernières années les problèmes sociaux se sont profondément modifiés sous l'effet de six facteurs qui introduisent, dans la vie des jeunes, une rupture avec les périodes précédentes :

- La montée du chômage de masse et principalement celui des jeunes,
- La précarisation durable de toute une partie des classes populaires où les familles d'origine étrangère sont nombreuses, voire majoritaires dans certains territoires,
- Le « divorce scolaire » et la difficulté à se projeter dans un avenir incertain<sup>13</sup>,
- La perte de confiance dans les institutions républicaines,
- La banalisation des conduites addictives qui altèrent le rapport au réel notamment chez les jeunes consommateurs,
- Les usages du numérique dans la construction identitaire qui modifient les expérimentations du lien social entre pairs, les modes de présentation et de valorisation de soi et la perception des notions de privé et de public.

Dans ce contexte, actuellement en France, la notion de « bande » sur la base d'un

<sup>11</sup> Il intitule ainsi la première partie de son livre « Les barjots », Hachette, 2006.

<sup>12</sup> François Dubet, « la Galère : jeunes en survie », Fayard, 1987.

<sup>13</sup> « *J'ai pas d'avenir* » est une phrase souvent entendue dans les entretiens par les travailleurs sociaux.

fonctionnement organisé et hiérarchique ne semble appropriée qu'en matière de trafic et de banditisme<sup>14</sup>.

Dans ce contexte, actuellement en France, la notion de « bande » sur la base d'un fonctionnement organisé et hiérarchique ne semble appropriée qu'en matière de trafic et de banditisme<sup>15</sup>.

Les groupes impliqués dans les rixes entre jeunes sont à géométrie variable et ne sont pas structurés par une hiérarchie stable. Ils s'agrègent au hasard des opportunités et des solidarités de proximité. Ce sont des regroupements affinitaires, pas seulement amicaux, où l'influence des leaders n'est pas la seule force d'entraînement. Ce n'est pas la soumission explicite à un « chef de bande » mais l'allégeance à un esprit de groupe aux contours flous et labiles qui constitue le principe d'agrégation des individus impliqués dans les rixes de jeunes. Très rapidement par le bouche à oreilles et les réseaux sociaux, le groupe s'élargit à des participants ayant intériorisé l'obligation d'alliance comme contrepartie du droit à la protection ou simplement d'intégration dans le groupe. Les jeunes font alors preuve d'une grande capacité d'organisation en mobilisant leur réseau de connaissance via les téléphones portables et les outils de communication à

leur disposition, à l'insu des adultes qui les entourent.

Si le regroupement entre pairs est un mode de socialisation privilégié des jeunes, le développement des communications avec les nouvelles technologies les confronte à de nouveaux enjeux. Parce que les enfants et les adolescents connaissent une plus grande autonomie relationnelle sur les réseaux qui leur permettent de se dégager de la surveillance familiale, et que le périmètre de leurs relations affinitaires prend de nouveaux contours au gré des sollicitations plus ou moins contrôlées. De ce fait ils peuvent être « embarqués » dans des dynamiques collectives du type rixes, sans forcément en maîtriser les tenants et encore moins les aboutissants. De plus, comme organisations horizontales et ouvertes, les rixes offrent aussi des opportunités de passages à l'acte pour des personnalités perturbées, frustrées ou agressives en mal de reconnaissance.

### ***Rixes, affirmation de soi et territoire***

Les rixes s'inscrivent dans des histoires locales où des rivalités anciennes, parfois sur-jouées et romancées, favorisent la montée en puissance du litige et de sa portée symbolique.

---

<sup>14</sup> L'absence de définition officielle de la notion de bande autorise toutes les interprétations. De leur côté les chercheurs anglais considèrent qu'on peut parler de gang lorsque : le groupe a 3 membres ou plus, les membres partagent une identité, généralement liée à un nom et souvent d'autres symboles (vestimentaires, langagiers), les membres se considèrent comme un gang et les autres le reconnaissent ainsi, le groupe a une certaine permanence et un certain degré d'organisation, le groupe est impliqué dans un niveau élevé de criminalité ou de délinquance.

([www.nationalgangcenter.gov/Content/Documents/Assessment-Guide/Assessment-Guide.pdf](http://www.nationalgangcenter.gov/Content/Documents/Assessment-Guide/Assessment-Guide.pdf))

<sup>15</sup> L'absence de définition officielle de la notion de bande autorise toutes les interprétations. De leur côté les chercheurs anglais considèrent qu'on peut parler de gang lorsque : le groupe a 3 membres ou plus, les membres partagent une identité, généralement liée à un nom et souvent d'autres symboles (vestimentaires, langagiers), les membres se considèrent comme un gang et les autres le reconnaissent ainsi, le groupe a une certaine permanence et un certain degré d'organisation, le groupe est impliqué dans un niveau élevé de criminalité ou de délinquance.

([www.nationalgangcenter.gov/Content/Documents/Assessment-Guide/Assessment-Guide.pdf](http://www.nationalgangcenter.gov/Content/Documents/Assessment-Guide/Assessment-Guide.pdf))

Dans la rixe, les prouesses physiques et transgressives dominent les autres formes d'affirmation de soi (sport, réussite scolaire, religion, culture, séduction). Les jeunes doivent y manifester leurs capacités à s'imposer. Être le plus intrépide, le plus malin, le plus « ouf » permet de gagner le respect et l'admiration de ses pairs-es. La logique de la surenchère entraîne ses membres dans une escalade qui produit la dynamique dévastatrice que l'on sait.

Elles sont malheureusement trop souvent abordées sur le seul registre de la délinquance alors que dans ces phénomènes, les jeunes sont potentiellement à la fois victimes et auteurs. Leur « activité » relève d'une forme de délinquance d'expression plus que d'une délinquance d'appropriation puisqu'au bout du compte personne ne s'enrichit sur le plan matériel.

Contrairement aux bandes/gangs, les groupes impliqués dans les rixes ne se construisent pas d'abord sur des objectifs conflictuels ou déviants. Ils mettent à jour de nouveaux modes de socialisation des jeunes qui prennent d'autant plus d'importance quand ils sont fragilisés socialement par l'exclusion ou personnellement, par l'absence d'estime de soi.

Elles manifestent aussi de nouvelles formes d'organisation juvéniles assises sur des territoires aussi bien physiques (le quartier, l'établissement scolaire), que relationnel (les réseaux sociaux, les solidarités de situation) ou symbolique sous forme de sentiment d'appartenance et d'allégeance. De ce fait, la relation des jeunes aux territoires est rendue particulièrement complexe dans une société de la mobilité aussi bien physique que virtuelle. Mais quand le travail et l'argent manquent, quand les inscriptions dans les

classes sociales et dans les cultures familiales ne sont plus structurantes, le quartier, la cité, la rue constituent des supports identitaires de substitution. La ré-affiliation territoriale<sup>16</sup> qui s'exprime dans les rixes n'est pas qu'un sentiment d'appartenance.

Elle n'est intelligible que mise en perspective avec le processus de désaffiliation sociale et culturelle qui frappe une partie de la population.

## 2 Les rixes comme objet de politiques publiques

Du fait de leur multiplication et leurs effets meurtriers les rixes sont devenues non seulement un enjeu de sécurité mais aussi un enjeu de cohésion sociale et d'éducation puisqu'elles impliquent majoritairement des jeunes, souvent mineurs. Elles sont maintenant sur l'agenda politique des collectivités et de l'État.

Mais les politiques publiques traditionnelles qui se construisent sur des publics cibles (les jeunes) ou des territoires cibles (les quartiers prioritaires) supposent une stabilité des phénomènes. Les blousons noirs ont donné naissance en 1970 à une politique publique qui allait devenir la prévention spécialisée, les émeutes de quartier en 1984 à la prévention de la délinquance et à la politique de la Ville, les violences urbaines de 2005 à l'accroissement des politiques sécuritaires et de médiation. Il s'agit maintenant avec les rixes entre jeunes de cibler des événements au croisement de plusieurs politiques sectorielles : éducation, jeunesse, sécurité,

---

<sup>16</sup> Michel Kokoreff, « Préface à la réédition des Barjots », Hachette, 2006.

prévention de la délinquance, politique de la Ville, protection de l'enfance.

Comme avec d'autres phénomènes sociaux complexes (on pense aux jeunes « en errance », par exemple), on assiste à un premier mouvement de mise en tension des politiques sectorielles qui souhaitent élargir leurs missions pour inclure le phénomène dans leur périmètre. La prise en compte des rixes relèverait, par exemple, de la politique de sécurité et de prévention de la

délinquance. Mais ce mouvement d'attribution éloigne du même coup les acteurs des autres champs qui pourraient se sentir moins concernés. La complexité du problème nécessite des approches transversales et pluri-professionnelles pour mobiliser tous ceux qui rencontrent le problème à un titre ou à un autre, et peuvent être en relation avec les jeunes et les familles pour éviter à certains de connaître un destin inacceptable. Les rixes entre jeunes ne sont ni le fruit du hasard ni une fatalité.

# Ressources en ligne

## Pour mieux comprendre

- Une série-documentaire "Rixes, victimes des guerres de cités" diffusée sur France TV Slash / By Street Press  
<https://www.france.tv/slash/rixes/>
- Podcast France culture « Rixes entre bandes : les mécaniques de la violence »  
Marwan Mohammed, sociologue, chargé de recherche au CNRS et Muriel Eglin, présidente du tribunal pour enfants de Bobigny et membre du comité directeur de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF)  
<https://www.franceculture.fr/emissions/linvitee-des-matins/rixes-entre-bandes-les-mecaniques-de-la-violence-avec-marwan-mohammed-et-muriel-eglin>
- 
- Mieux comprendre les embrouilles à travers les témoignages de jeunes :  
<https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/ca-sest-passe-a-lourdes-0>
- Reportage sur France 24. « Rixes 18e - 19e : la nouvelle "guerre des boutons » #Pas2Quartier  
<https://www.france24.com/fr/pas-2-quartier/20161128-paris-18e-paris-19e-nouvelle-guerre-boutons>

## Des expériences inspirantes

- La démarche des parents de la Goutte d'or : « ça suffit prenez soin de vous ! »  
<https://gouttedor-et-vous.org/Ca-suffit-prenez-soin-de-vous>
- La création collective d'un film comme démarche en formation, l'éducation aux images comme outil de prévention :  
<https://www.benoitlabourdette.com/films/films-collectifs/rixes-mens>
- Le rôle de la médiation dans la prévention des violences :  
<https://www.franceculture.fr/emissions/grand-reportage/mediateur-scolaire-deconstruire-la-violence-du-quotidien>
- Deux films réalisés avec les équipes de prévention ARC-EA et les jeunes du 13eme.  
<https://m.youtube.com/watch?v=SfHdU-QHt68>  
[https://m.youtube.com/watch?v=6\\_fGPeMsGO0](https://m.youtube.com/watch?v=6_fGPeMsGO0)
- Projet « Comprendre les rixes, ici et maintenant » : rencontres et enquête réalisée par les jeunes du centre social CEFIA accompagnés par l'équipe d'éducateurs de l'AJAM et auprès des habitants  
<https://www.cefia.org/2020/12/16/projet-jeunesse-autour-des-rixes/>
- À Nous La Parole, témoignage de jeunes : Podcast sur Mon Paris FM  
<https://www.monparisfm.com/podcasts/a-nous-la-parole-158/les-rixes-668>







# MISSION MÉTROPOLITAINE DE PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES



# mmpcr.fr

[mmpcr@seinesaintdenis.fr](mailto:mmpcr@seinesaintdenis.fr)

[dases-mmpcr@paris.fr](mailto:dases-mmpcr@paris.fr)

01 71 29 26 91

41 rue Delizy, Pantin – bâtiment A- 5<sup>ème</sup> étage

Accès métro 5- Église de Pantin ou RER E Pantin

Bus 249 ou 151 arrêt Delizy ou Louis Nadot